

CHARTRES Votre Ville

N°90

mai 2010

CHARTRES
VILLE FLEURIE

FISCALITÉ
9^e BAISSÉ CONSÉCUTIVE

www.ville-Chartres.fr

Vous souhaitez accéder à la propriété

CHARTRES HABITAT vous accompagne



Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 137, 28 003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34

E-mail : accession@chartres-habitat.com

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €; 3 personnes : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €; 5 personnes : 44 425 €.



Petit parcours... à vélo !

Prenons le départ à Chartrexpo, où s'est tenu le **banquet des seniors**, les 30, 31 mars et 1^{er} avril derniers. La traditionnelle fête dédiée à nos anciens a fêté cette année ses 10 ans. Comme chaque année, trois mille Chartrains sont venus partager un chaleureux moment de convivialité, d'échanges et de rencontres autour d'un repas de qualité. Chartrexpo, pour l'occasion, s'est fait havre de sagesse... Mais aussi de fête ! Car c'est la musique, la danse et le spectacle qui ont rythmé ces 3 journées inoubliables. Le succès de cette manifestation nous est cher et nous souhaiterions y accueillir toujours plus de seniors, pour les éditions à venir. Car à Chartres, la vieillesse doit rester une chance.

Non loin de là, à quelques mètres, notre panneau d'entrée de ville arbore les 4 fleurs qui donnent à **Chartres un bon classement dans le club des villes fleuries**.

Attribué au concours de 2002 et confirmé par le jury national des villes fleuries en 2007, cette année encore, nous remettons le titre en jeu. Une sympathique compétition qui donne des idées aux Chartrains, toujours plus nombreux à participer au concours lancé par la Ville.

Le service Espaces Verts de Chartres fait aujourd'hui référence : ce sont 53 jardiniers qui pensent, embellissent, entretiennent et multiplient sans cesse ces petits parterres et ces grands parcs avec lesquels aucune urbanisation ne saurait rivaliser. Un grand bravo à eux ! Car même dans la ville, la nature a une vraie place.

Après avoir monté la Courtille, roulé sur les larges trottoirs du Boulevard Chasles qui permettent la cohabitation des vélos et des piétons, nous arrivons place des Epars, où de nombreux enfants profitent déjà des jets d'eau et des premières chaleurs.

Et nous repartons en direction de la gare... pour le lancement d'une politique cyclable qui démarre sur les chapeaux de roues !

Un abri à vélo sécurisé, un système de prêt de vélos mis à disposition des Chartrains... **la politique cy-**

clable de la ville est officiellement lancée. La pratique de la bicyclette comme moyen de transport fait de plus en plus d'adeptes et c'est toute la ville qui se transforme, jour après jour, pour étendre le centre ville tout en douceur. La place Cazalis, qui doit s'achever au mois de juillet, sera une nouvelle pierre apportée à cette ambition, qui, petit à petit, fait respirer votre ville.

La nuit commence à tomber... Et pourquoi ne pas rester en selle pour parcourir Chartres en Lumières ?

Depuis le 23 avril dernier, la Cathédrale, les églises, les nombreuses bâtisses qui font l'âme de Chartres, les bords de l'Eure, sont sortis de l'ombre pour offrir les tableaux d'une exposition à grand spectacle... Pour la 8^e année consécutive, **Chartres en Lumières, c'est parti !** A pied ou à vélo, un spectacle à ne pas rater !

Après cette journée passée à vélo, on continue avec le sport... Mais comme simple spectateur. Car à Chartres, **le sport devient passionnant !**

Le Basket en Nationale 2, Le Volley en Nationale 3 et le Rugby en Fédérale 3...

Il y a de l'ascension dans l'air ! Favoriser les clubs chartrains, aider les équipes dans leur pratique quotidienne était l'un de nos engagements de 2008... C'est aujourd'hui que nous voyons les premiers résultats. En attendant mieux encore... espérons-le. De quoi être fiers de nos sportifs ! Car nous n'oublions pas qu'au-delà de l'image de la ville, c'est le lien social véhiculé par le sport qui est, pour nous, la plus grande richesse...

Bien sûr, nous devons toujours faire mieux... mais je tiens à saluer toute l'équipe municipale qui travaille chaque jour au service des Chartrains pour que le cadre de vie, l'image et le dynamisme de Chartres soient à la hauteur de votre ville.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

»» Fiscalité

14

- Les taux des impôts de la Ville baissent pour la 9^e année consécutive

»» Actu

18

- La restauration collective et le bio



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

le service Espaces Verts de la ville a en charge 70 points de fleurissement. Ici en photo, les jardinières devant la médiathèque.
Photo François Delauney.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 90

Mai 2010

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
FRANÇOIS DELAUNEY
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

»» Sports

32

- Rugby, Hand, Volley des clubs en pleine ascension



»» Apostrophe

36

- Exposition Henri IV





» Actu 20

- Retour en images sur le banquet des seniors

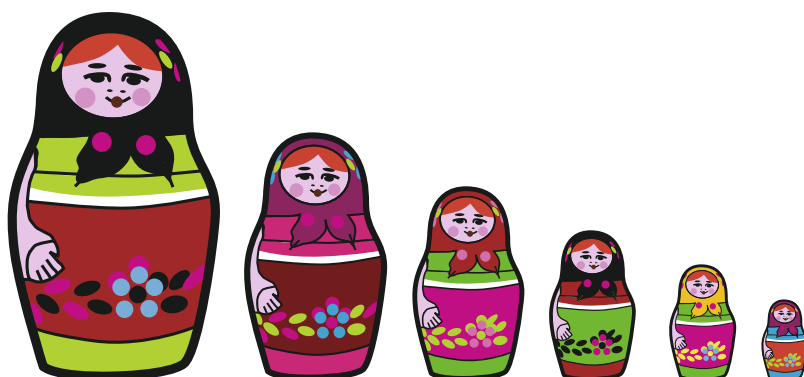
» Actu 7

- Chartres, ville fleurie



» Culture 44

- Festival Notes de Printemps







A la régie des Espaces Verts

53 jardiniers font éclore le printemps

La régie Espaces Verts du Centre Technique Municipal assure l'entretien des espaces verts de la Ville de Chartres et ceux de Chartres Habitat, soit au total 125 hectares répartis sur toute la ville.

Les jardiniers de la Ville, qui ont en charge toute l'année les 70 points de fleurissement de la commune, redoublent de travail au printemps. Ils rivalisent d'imagination pour végétaliser les 125 hectares d'espaces verts et renouveler massifs et jardinières. Comme le précise Daniel Stives, responsable de la régie Espaces Verts du Centre Technique Municipal : *« chaque quartier a son square, son espace vert d'accompagnement, son école publique, où nous intervenons ».*

«La Ville a choisi un fleurissement simple dans un esprit naturel, sobre»

Les 53 jardiniers qui composent le service, dont 4 femmes, d'un niveau CAP, BEP ou BAC, ont tous reçu une spécialisation : fleu-

risement, taille des végétaux, élagage, tonte, arrosage automatique, désherbage, ramassage des feuilles, ou encore entretien du parc animalier. Les agents sont formés aux nouvelles méthodes d'un travail qui a évolué au fil du temps. *« Un de nos objectifs est de féminiser le service, même si certains aspects du métier sont parfois difficiles physiquement ».*

150 000 plantes et 4 fleurissements par an

6 personnes produisent dans les serres les végétaux qui seront utilisés dans les massifs et qui fleuriront les manifestations officielles. Daniel Stives expose les grandes lignes du fleurissement définies en symbiose avec la municipalité : *« La Ville a choisi un fleurissement simple dans un esprit naturel, sobre, avec des couleurs harmonieuses, ponctuées de nuances. ».*

Quatre fleurissements sont prévus, suivant les saisons. Au printemps, giroflées, myosotis, pâquerettes, pensées, primevères, vivaces et lunaires. L'été, tubercules, graminées, vivaces, plantes potagères. L'automne, chrysanthèmes, arbustes décoratifs, choux, plantes vivaces et potagères. L'hiver, bruyères et décors de Noël.

45 agents sont affectés à l'entre-

tien courant : nettoyage, taille, tonte, ramassage des feuilles. 2 sont chargés d'entretenir le cimetière et de creuser les fosses.

Fleurs et plantes naissent dans les serres de la Ville

Le fleurissement de la commune nécessite plus de 150 000 plantes, réparties en 354 espèces différentes. Les fleurs et les plantes voient le jour dans les serres municipales. Les jardiniers de la Ville les font pousser, les bichonnent, dans des serres horticoles en verre. Deux serres maraîchères plus récentes, l'une de 1500 m² acquise en 2004, l'autre de 1000 m² acquise en 2008, permettent de stocker l'ensemble des plantes et de les protéger du gel. Les serres horticoles sont alimentées par une chaufferie au gaz traditionnel et les serres maraîchères en plastique bénéficient d'une soufflerie. Toutes sont dotées d'ombrage, d'aération et d'arrosage automatique. *« Des serres plus adaptées qui ont considérablement amélioré le travail des agents et qui contribuent à l'économie d'énergie ».*



Dans les espaces verts aussi

La régie des Espaces Verts de la ville a instauré de nouveaux modes de gestion, dans le souci de respecter les équilibres naturels.

Les explications d'Isabelle Mesnard, adjointe au maire chargée du Cadre de vie.

Votre Ville : Dans le cadre de vos missions, vous parlez souvent de la place du vélo dans la Ville, de ce mode de déplacement, des pistes cyclables.

Mais vous avez aussi en charge les espaces verts. A ce titre, expliquez-nous quelles sont les pratiques mises en place par la municipalité, en matière de développement durable.

Isabelle Mesnard : *La Ville de Chartres a effectivement fait des choix importants, dans le cadre du développement durable, à la régie des Espaces Verts. La dernière serre acquise par la Ville dispose d'une citerne de 76 000 litres qui récupère l'eau de pluie réutilisée pour l'arrosage des cultures. La consommation d'eau pour l'arrosage a ainsi diminué depuis 4 ans. Cette diminution est principalement liée au choix de plantes moins gourmandes en eau et à la mise en place d'arrosage automatique sur l'ensemble des sites fleuris.*

VV : Les jardiniers utilisent également de plus en plus le paillage au pieds des plantes. Quel est son intérêt ?

IM : *Le paillage consiste à apporter du mulch (écorce de pin ou de bois broyé) en couche*

au pied de toutes les plantes. Nous l'utilisons beaucoup depuis 5 ans. Toute création nouvelle bénéficie d'un paillage. Avantages : plus besoin de désherbage, de produits chimiques, un apport d'humidité à la plante, d'humus à la terre, un aspect esthétique. Toutes les branches d'arbres coupées sont broyées et réutilisées comme paillage. Tous les déchets de taille effectuée par la régie sont dirigés vers Chartres Métropole qui s'occupe de leur broyage. L'ensemble des déchets verts est recyclé. L'un des objectifs est de produire moins de déchets sur la taille, en taillant moins souvent, d'avoir dans le paysage des végétaux en port libre. Nous accordons une attention particulière aux plantes sauvages qui poussent donc librement et qui ne nécessitent pas de traitement.

VV : De nouvelles techniques de désherbage sont employées. Quelles sont-elles ?

IM : *La Ville s'emploie à réduire l'utilisation des désherbants. Depuis 4 ans, nous avons divisé par deux le volume des produits utilisés. Nous souhaitons ne plus traiter les limites des trottoirs et des propriétés privés. Il faut aussi que les Chartreains acceptent d'avoir un peu d'herbe entre les pavés, dans les rues. Comme pour la neige, on souhaiterait que les habitants entretiennent eux-mêmes les trottoirs, en les fleurissant. Rue des Rouliers, des riverains vont semer des fleurs entre leur propriété et le trottoir, à leur demande. Ce serait agréable de retrouver comme autrefois des fleurs spontanées : coquelicots, roses trémières.*

La Ville n'emploie plus d'insecticides. On met en place des actions naturelles, comme des larves de coccinelles sur les plantes pour qu'elles mangent les pucerons, une bactérie

naturelle pour détruire les vers nuisibles, des pièges sur les pins pour les problèmes de chenilles, sur les maronniers pour les problèmes d'insectes. Les fertilisants chimiques sont de plus en plus souvent remplacés par des fertilisants organiques (à base de produits naturels). Par ailleurs, nous avons posé des ruches à la médiathèque et au théâtre, pour que la pollinisation continue en ville!

Nous avons aussi des matériels plus adaptés au travail en ville pour la taille des haies qui s'effectue à l'aide de sécateurs électriques moins polluants et moins bruyants.

Elles auront lieu à Chartres en 2011

Les Assises Régionales du Fleurissement

Les Assises Régionales du Fleurissement (ARF Centre) se dérouleront à Chartres fin septembre début octobre 2011 (ndlr : la date n'est pas encore été fixée). Toutes les régions de France organisent ces assises dans une de leurs communes.

L'association ARF est chargée d'organiser les concours des villes fleuries, de composer les jurys qui décernent les 1^{ère}, 2^e, 3^e fleur et proposent la 4^e fleur au niveau national.

Ce grand rendez-vous annuel des acteurs du fleurissement rassemblera environ 600 invités à Chartrexpô. Les discussions porteront sur le développement durable et le fleurissement.

Un sens artistique

Le fleurissement a évolué au fil du temps et les jardiniers municipaux sont devenus des techniciens dotés d'un sens artistique. Ce qui explique le point de départ de la création des assises régionales du fleurissement. Une occasion unique pour les élus et les techniciens des différentes mairies de la région d'échanger leurs expériences, leurs idées et

parfois leurs secrets afin d'embellir les villes pour le plus grand plaisir de leurs habitants.

Un rendez-vous réservé aux professionnels où seront présents, entre autres, des marchands de fleurs, de plantes, de terreau, des commerciaux. 50 stands sont prévus. Des conférences sont également au programme.

Ces assises se sont déjà tenues à Chartres en 2005.

Concours des maisons fleuries

Pas besoin d'être jardinier pour participer au fleurissement de votre ville.

264 Chartrains ont participé au concours des maisons et établissements fleuris l'an dernier. Depuis 2009, il n'existe plus qu'un seul jury pour la Ville et Chartres Habitat. Auparavant, chaque entité avait son propre jury.

Composé d'élus de la Ville de Chartres, d'administrateurs de Chartres Habitat et du responsable de la régie Espaces Verts à la mairie, le jury arpentera la ville fin juin pour découvrir le fleurissement des habitations.

La remise des prix aura lieu en novembre.

Alors, à vous de jouer !

**Date limite
des inscriptions :
31 mai**

Si vous êtes intéressé(e) par ce concours, inscrivez-vous avant le 31 mai au service Promotion de la Ville, place de l'Étape au Vin, tél. 02 37 18 47 84.

Formée au CTM, Tiphaine Janvier, meilleure apprentie

Un parcours floral atypique

Apprentie à la régie Espaces Verts de la direction du Centre Technique Municipal depuis septembre 2008, Tiphaine Janvier prépare un BEP horticole. Elle a été distinguée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du département.



Le regard pétillant, sourire aux lèvres, avec ses longs cheveux blonds, Tiphaine Janvier a la main verte.

A 19 ans, cette Chartraine d'origine se définit volontiers comme une amoureuse des fleurs et de la nature. En avril dernier, elle a été nommée meilleure apprentie horticole d'Eure-et-Loir par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du département.

Apprentie à la régie Espaces Verts de la direction du Centre Technique Municipal depuis septembre

2008, elle prépare un BEP horticole au C.F.A. de la Saussaye. Un parcours atypique : *« J'ai réussi mon bac comptabilité au lycée Fulbert. À défaut de trouver un employeur dans ce secteur, je me suis orientée vers tout ce qui touche au fleurissement de la ville. Du semis jusqu'aux massifs ».*

Enfant, Tiphaine baignait déjà dans cette atmosphère horticole. *« Avec ma grand-mère, nous faisons des expérien-*

ces sur le balcon avec, entre autres, des graines de melon ».

Après son BEP horticole, Tiphaine ambitionne de passer un bac professionnel. *« Je suis comblée d'être apprentie à la mairie. Le métier me passionne ».*

Avec un tel cursus, elle aspire à créer sa propre entreprise, ce qui va l'obliger à conjuguer horticulture et comptabilité. Un beau parcours qui appelle une suite!

La 4^e fleur remise en jeu

Villes et Villages
Fleuris

La Ville de Chartres a reçu la quatrième fleur au concours des Villes Fleuries en 2002, confirmée par le passage du jury national des villes et villages fleuris de France en 2007. Celui-ci sera de retour cet été et parcourra les rues de la commune.

Un challenge permanent pour les agents de la régie des Espaces Verts de la Ville. *« Nous avons*

à envoyer un document détaillé sur notre travail avant le 15 mai », précise Daniel Stives, responsable de la régie.

Les éléments pris en compte pour décerner cette récompense nationale sont larges : le fleurissement, l'entretien des espaces verts, le patrimoine bâti, mais aussi l'environnement avec ses nouvelles technologies, le développement durable, la propreté, les graffitis, les canisites, les vélos, les pistes cyclables, l'affichage publicitaire.

Le défi est lancé!

Le saviez-vous ? 7500 arbres d'alignement cocoonnés par la Ville

La Ville de Chartres prend soin de ses arbres. La régie des Espaces Verts fait analyser tous les ans une série d'arbres, entre 130 et 180, par une entreprise extérieure, sur appel d'offres.

L'entreprise détermine leur état sanitaire, afin de pallier tout problème de sécurité, notamment, lors de tempêtes. Il s'agit en général des arbres les plus anciens.

Les arbres les plus jeunes restent néanmoins sous vigilance étroite des agents de la régie des Espaces Verts.

La chronique des jardiniers de la Ville

Des idées neuves pour vos jardinières

Il n'est pas toujours facile de sortir de l'habituel fleurissement des jardinières et potées et c'est souvent le géranium ou le pétunia qui domine. Pourtant, d'autres plantes associées en mélange apporteront de la nouveauté dans les variétés de fleurs, mais aussi dans les couleurs et les volumes :

Pour un beau camaïeu, tout en nuances, allant du rose au mauve et apportant de la subtilité à votre composition, vous pourrez choisir un mélange de géraniums, verveines, pélargoniums et pétunias. Si vous souhaitez davantage de contrastes, vous pourrez utiliser



un mélange de pétunias blancs et de lobélies érinus bleus au port retombant.

Pour une palette de couleurs vives, optez pour la capucine mêlée à l'œillet d'inde, et ajoutez un

piéd de cosmos blanc. L'œillet d'inde à petites fleurs (appelé aussi tagète), plus florifère, très tendance, dure plus longtemps.

Si vous jouez la carte de l'exhubérance, des pétunias associés aux capucines et au pavot de Californie feront merveille.

D'autres plantes sont aussi intéressantes : le brachyscome aux nuances subtiles, le gypsophile au port léger, le phlox aux multiples coloris, la camomille et ses petites fleurs, et, plus exotiques, l'impatience de Nouvelle Guinée, le gazania, le thymophylla, ainsi que le mimulus avec ses belles fleurs et sa très longue floraison.

Votre choix est fait ? Alors pensez aussi au contenant qui peut être en terre cuite naturelle, peinte, en zinc, en osier, ou en bois. Il devra, bien sûr, être en bon état et parfaitement entretenu, pour parfaire votre composition florale.



Le Jardin d'Horticulture ou Arboretum

Un jardin pour les amoureux

Aménagé sous la III^e République, le jardin d'Horticulture de l'avenue d'Ali-gre offre aux visiteurs une flore luxuriante. Un peu à l'écart des trépidations de la ville, ils y découvrent des trésors verts insoupçonnés.

La Société d'Horticulture et de Viticulture, créé en 1853, achète en 1886 un terrain et un pavillon pour 25 000 francs de l'époque aux Hospices de Chartres.

L'aménagement des 18 000 m² de ce terrain est confié à Eugène Heurtault, à qui l'on pourrait donner le titre de premier architecte paysagiste chartrain.

Une partie du jardin est réservé aux cours, la société formant alors à cette époque les futurs jardiniers. Un verger, une pépinière de fruits et légumes, une roseraie, un théâtre de verdure occupent le reste de l'espace.

Des arbres remarquables

Si les serres ont aujourd'hui disparu la végétation n'a cessé de croître. Le jardin recense une

centaine d'arbres qui ont été répertoriés par les membres de la Société d'Horticulture, selon leur origine. Quelques uns sont dits « remarquables ».

Un Ginkgo Biloba, l'un des premiers de son espèce plantés en Eure-et-Loir, fait la gloire du jardin, notamment en automne quand ses feuilles devenues jaunes s'apparentent à des écus d'or et tapissent le sol sur près de 150 m².

Autre curiosité : un conifère nain à la hauteur antinomique. En effet, ce sapin de rocaille appelé cyprès nain globuleux, mesure trois mètres de haut et sa circonférence frôle les quatre mètres !

De même, un houx atteint 15 mètres et un tilleul argenté présente un tronc de 3,94 mètres de circonférence.

Le président de la société d'horticulture, Jean-Louis Morineau, rêve de les illuminer un ou deux soirs par été et d'ouvrir le jardin pour quelques visites nocturnes. « Pourquoi pas inclure le jardin dans le patrimoine illuminé de la Fête de la Lumière ? »

Un décor pour papier glacé

En attendant il a engagé des démarches auprès de la DRAC

pour tenter d'obtenir un label jardin remarquable, à l'instar du Pré Catelan d'Illiers, seul jardin homologué dans le département.

L'été, plus particulièrement le samedi, depuis plus de quarante ans, le Jardin d'Horticulture sert de décors à des photographes. Des cortèges de mariés s'y rendent traditionnellement pour immortaliser leur union ! « Les générations se succèdent sur le petit pont en fer forgé avec toujours la même émotion ! Toutes ces photos feraient une belle exposition à laquelle nous réfléchissons ! »

Les animations à venir

Jeudi 6 mai : visite de jardins au sud du Mans, Petit-Bordeaux et Château de Poncé.

Vendredi 21 mai : cours d'art floral au pavillon du jardin d'horticulture, à 18h.

Samedi 5 et dimanche 6 juin : journées nationales des rendez-vous aux jardins. Exposition de vieux outils et visite accompagnée du jardin.

Jeudi 10 juin : visite de jardins Le grand Courtoiseau et Les Dentelles, près de Montargis.

Renseignements et inscriptions tél. 02 37 23 70 69.

Impôts locaux

Les taux des impôts de la Ville baissent pour la 9^e année consécutive

Le Conseil municipal de Chartres a voté fin mars la baisse des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Pour la 9^e année consécutive depuis 2001, Franck Masselus, adjoint aux Finances, commente cette véritable exception française.



Votre Ville : Vous avez de bonnes nouvelles pour les Chartrains ?

Franck Masselus : *C'est d'abord le respect des engagements pris devant les Chartrains en 2001 puis en 2008. Les Chartrains doivent se rendre compte maintenant du caractère exceptionnel de cette baisse continue, d'autant qu'elle s'accompagne d'une maîtrise de la dette et d'investissements très élevés. J'avais annoncé cette baisse en décembre dernier lors du vote du budget 2010. Il ne s'agit pas d'un culte de la baisse fiscale pour la baisse fiscale. Il s'agit seulement de la compétitivité de Chartres, et du pouvoir d'achat des Français.*

VV : Commençons par la taxe d'habitation, l'impôt qui touche le plus grand nombre de Chartrains...

F.M. : *En 2001, le taux de la taxe d'habitation pour sa partie communale était de 19,63 %. Il sera cette année de 18,12 %. Ce pourcentage est à rapprocher du taux national*

moyen, à savoir 17,65 % en 2009, dans les villes comparables, dont la population est comprise entre 20 et 50 000 habitants. Nous y sommes presque, et c'est pour cela que la baisse annuelle du taux est depuis 2008 de 0,5 %, alors qu'elle était de 1 % entre 2001 et 2008.

VV : Le taux de la taxe foncière reste relativement plus élevé ?

F.M. : *Les propriétaires chartrains (y compris Chartres Habitat qui doit répercuter cette taxe sur les loyers de ses locataires) étaient en 2001 victimes d'une véritable politique confiscatoire. Le taux dépassait les 36 % ! Il est aujourd'hui de 30,68 %. Nous avons fait la moitié du chemin puisque le taux moyen français en 2009 était de 22,49 %. Nous poursuivons donc notre effort. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à baisser le taux de la taxe foncière de 1 % chaque année.*

Il faut comprendre que les entreprises, quand elles viennent s'installer, ou qu'elles veulent investir davan-

tage, ne comparent pas seulement les taux de taxes professionnelles ou des impôts qui vont lui succéder. Les entreprises, se sont d'abord des femmes et des hommes qui travaillent, et qui payent des impôts. Ils regardent autour d'eux avant de prendre leurs décisions, et nous comparent avec Versailles, Orléans, Le Mans, etc... Les impôts locaux constituent une vraie part de la capacité chartraine à attirer les entreprises et leurs emplois, au même titre que la qualité des équipements publics, et la beauté de la ville.

Voilà pourquoi Jean-Pierre Gorges poursuit obstinément cet objectif de rejoindre la moyenne nationale, mais de façon très progressive, pour que Chartres garde en même temps les moyens d'investir pour rattraper le retard des décennies précédentes, et maintenant prendre un temps d'avance, ainsi que des équipements comme la Médiathèque et L'Odyssée le démontrent tous les jours. Rendez-vous donc l'année prochaine pour une nouvelle baisse des taux de nos impôts.

Les retombées de Chartres en Lumières

Les dîners des Lumières

C'est reparti! Le cœur historique de Chartres a retrouvé les images-lumières qui illustrent ses plus beaux monuments.

Chacun peut constater la présence de nombreux touristes qui viennent admirer cette mise en valeur du patrimoine de la ville. Et c'est vrai chaque soir de la belle saison.

Mais quelles sont les retombées réelles pour le commerce et l'activité économique chartreuse?

« Votre Ville » a essayé de les évaluer plus précisément, en interrogeant plusieurs restaurateurs différents. Verdict : des bénéfices incontestables. Explications.

« Chaque année, j'attends avec impatience l'ouverture de la saison de Chartres en Lumières. C'est un véritable événement, qui grandit chaque année, qui attire du monde de partout, des Français comme des étrangers. Je le sais parce que les réservations montent juste avant l'ouverture, », commente Lionel Couason, le jovial directeur du Bistrot de la Cathédrale, il est vrai idéalement placé juste en face du monument le plus emblématique de Chartres. « Cela coïncide aussi avec le moment où j'ouvre ma terrasse extérieure. Les clients qui viennent pour la visite de la cathédrale me posent des questions. Je les renseigne, et ils reviennent.

J'ai maintenant des habitués de Chartres en Lumières, je pense notamment à certaines personnes du nord de la France, à d'autres encore qui viennent de Strasbourg. C'est comme cela qu'à un simple passage s'ajoute aujourd'hui un dîner avant la soirée lumière. Chaque année, les gens reviennent parce qu'il y a un renouvellement de ce véritable spectacle, et les chantiers du même genre que Xavier de Richemont crée maintenant partout dans le monde, prouve que les gens viennent de plus en plus à Chartres pour voir l'original, là où cela a commencé ».

Au-delà des compliments, des rencontres aussi, l'intérêt du restaurateur est évident : « Je ne vais pas vous donner des chiffres trop précis, mais Chartres en Lumières représente pour « Le Bistrot de la Cathédrale » plusieurs centaines de couverts supplémentaires chaque mois. Si vous multipliez par 5 mois, vous pouvez calculer le bénéfice de l'opération. C'est considérable ».

Toujours dans le quartier de la cathédrale, mais dans un autre type d'établissement, nous discutons avec Chantal Maudhuit, la dynamique propriétaire de la crêperie « La Picoterie ». Chez elle, on vient en famille, avec les enfants. « Evidemment que j'attends Chartres en Lumières. Tout de suite, je vois arriver des clients de tout le département et des départements limitrophes. Je le constate à la multiplication des réservations en début de service, à partir de 19 heures. Et puis les gens nous disent qu'ils viennent tôt parce qu'ils veulent être les

premiers à embarquer à bord du petit train qui fait le tour des illuminations. C'est vrai que nous sommes au cœur de l'événement ».

Eloignons-nous justement de la cathédrale, pour arriver en basse ville où nous retrouvons Gilles Robin, le propriétaire du « Moulin de Ponceau », un restaurant haut de gamme magnifiquement situé au bord et au-dessus de l'Eure : « Chartres en Lumières a des retombées considérables. Je pense particulièrement au soir. L'activité chez nous serait atone, trop tranquille, s'il n'y avait pas cette animation. Vous savez, 50 % de nos clients viennent de la région parisienne. Et sans Chartres en Lumières, ils ne resteraient pas dans notre ville le soir. C'est devenu une animation indispensable ».

Pour vérifier encore le diagnostic, passons de l'autre côté, et entrons au « Bœuf couronné », hôtel-restaurant bien connu des Chartrains, placé en bordure de la place Châtelet. Christine Vinsot nous livre sa vérité sans ambages : « Je regrette énormément qu'il n'y ait pas de mise en lumière de la place Châtelet. C'est un très bel espace. Alors, pour vous dire les choses simplement, notre hôtel bénéficie de Chartres en Lumières. Je le vois bien quand nous prenons les réservations, quand les clients nous posent des questions. Mais pas notre restaurant, ni notre terrasse ».

Le mois prochain, « Votre Ville » se livrera au même exercice, mais cette fois concernant l'hôtellerie chartreuse.





Cadre de vie **Vivez vélo !**

Deux journées consacrées au vélo ont lancé officiellement, les 23 et 24 avril dernier, la politique cyclable de la Ville.

Désireux de donner au vélo une plus grande place dans la vie des Chartrains, les élus, Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, en tête, se sont largement inspirés de l'exemple bordelais. Michel Duchène, adjoint au Maire de Bordeaux, est d'ailleurs venu participer aux différentes manifestations du week-end. La Ville de Chartres a choisi de



faire cohabiter ensemble, sur la voie publique, piétons et cyclistes. Pour le député-maire Jean-Pierre Gorges : « *c'est le système qui nous a semblé le moins dangereux* ». Des infrastructures vont être réalisées afin de faciliter l'usage quotidien des deux roues en ville. L'abri-vélo, installé à la gare et inauguré le 24 avril en présence de Patrice Schloering, directeur de GRDF partenaire du projet, permet déjà aux Chartrains de

garer leur vélo en toute sécurité, gratuitement (renseignements et inscriptions à l'hôtel Maleyssie). Le même jour l'équipe municipale lançait un système de prêt gratuit de vélos. Pour les Chartrains qui veulent s'essayer au vélo, 50 bicyclettes vertes ont été mises à leur disposition pour trois mois renouvelables quatre fois. « *Obtenir que 15 à 20% de la circulation de la ville se fasse à vélo, comme à Bordeaux, ce serait formidable !* »

La Maison Pour Tous de la Madeleine

Comme toutes les MPT de Chartres

A partir du 1^{er} septembre, la Maison Pour Tous de la Madeleine, ou plutôt le « Forum », comme disent les Chartreains, verra son activité sociale conduite par le CCAS de la Ville et ses activités jeunesse-animation organisées par la Direction Jeunesse et Sports de Chartres. Comme toutes les Maisons Pour Tous depuis 2004.

Les explications de Karine Dorange, adjointe en charge des Affaires scolaires, de la Jeunesse, du Sport et de la Vie des quartiers.

Votre Ville : Pourquoi ce changement ?

Karine Dorange : *En 2004, la municipalité a décidé de confier l'action sociale au CCAS de la Ville et à ses professionnels. Parallèlement, les Maisons Pour Tous devenaient gérées par les fonctionnaires des services de la Direction Jeunesse et Sports. Nous voulions bien distinguer l'action sociale de l'animation. Ce sont deux missions différentes. Un exemple : les familles ou les personnes qui ont des difficultés financières doivent être aidées par les services sociaux de la Ville ou du Conseil Général. Cela n'a rien à voir avec la mission de ceux qui organisent les loisirs dans les quartiers.*

Nous avons fait une exception pour la MPT de la Madeleine, parce que « l'association du Forum » venait de voir son agrément renouvelé par

la Caisse d'Allocations Familiales. La durée de cet agrément s'achève bientôt. La Maison Pour Tous de la Madeleine fonctionnera désormais selon le régime normal appliqué à toutes les Maisons Pour Tous de Chartres.

VV : Comment cela va-t-il se passer ?

K.D. : *D'ici l'été, les services du CCAS et ceux de la Direction de la Jeunesse et des Sports vont travailler avec « l'association du Forum » qui gère la Maison Pour Tous, de façon à organiser la transition. Je pense notamment à l'accueil de la dizaine d'associations qui contribuent déjà à l'animation du Forum, et qui resteront évidemment les bienvenues aux mêmes conditions.*

Pour les habitants en tout cas, et les usagers, pas de changement.

Au plan de l'aide sociale maintenant, ce seront désormais les agents du CCAS qui recevront ceux qui ont besoin d'aide. Elisabeth Fromont va prendre contact avec les services de l'Etat pour gérer au mieux la transition. Toujours ce souci de simplifier la vie des usagers.

Quant à « l'association du Forum », elle pourra poursuivre ses activités d'animation, et la Ville conclura avec elle une convention en ce sens. Si l'association faisait un choix différent, la Ville s'engagerait évidemment à proposer aux usagers les mêmes activités.

VV : Six ans après la réforme de 2004, quelle leçon en tirez-vous ?

K.D. : *Je crois pouvoir dire que cette distinction claire entre la mission sociale et les activités d'animation donne aujourd'hui plutôt satisfaction. La preuve, c'est que nous avons construit une nouvelle Maisons*



Pour Tous depuis 2004, aux Comtesses. Et nous allons en construire de nouvelles, bientôt à Rechèvres et ensuite à Bel Air et à Beaulieu.

Quand je repense à certaines critiques qui avaient suivi la réforme de 2004 et qui dénonçaient la mort des quartiers, je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être démentie, que les Maisons Pour Tous n'ont jamais proposé autant d'activités aux habitants des quartiers de Chartres.

Mais nous devons nous appliquer à faire mieux encore.

Restauration Collective du Bassin Chartrain

Le bio à la bouche...

Le Grenelle de l'environnement préconise l'introduction du bio à hauteur de 20% dans la restauration collective. Mais les problématiques de mise en place restent nombreuses. Y a-t-il une vraie demande des familles ? A quel prix ? La production bio nationale et surtout locale peut elle permettre d'atteindre ces objectifs ? Quelques éléments de réponses... servies sur un plateau.



Retour en 2005 : la cuisine centrale de Chartres, gérée par la Ville, accueille dans ses installations 14 communes voisines regroupées dans le SIRS (Syndicat Intercommunal de Restauration). Réunies dans la RCBC (Restauration Collective du Bassin Chartrain), elles équilibrent aujourd'hui leur budget grâce à la vente de leurs repas et autres prestations.

Aujourd'hui, la RCBC c'est un budget de fonctionnement de 3 millions d'euros, 25 salariés dont 9 cuisiniers traiteurs, 1 diététicienne et 6 agents de restaura-

tion. Ce sont aussi 5000 repas distribués quotidiennement aux écoles publiques du bassin de vie, aux crèches, aux maisons de retraite publiques et à quelques entreprises.

Des tarifs sans augmentation depuis 2005

Depuis 5 ans, la RCBC revend ses repas aux communes au même prix. Les communes les facturent ensuite aux familles. Ainsi à la louche, à Chartres, un repas coûte entre 0,80 et 3,50 euros, en fonction du quotient familial. Une stabilité des prix qui fait partie de

la politique familiale de la municipalité.

L'autre priorité, c'est la qualité des repas et donc en amont la sélection des produits.

C'est le travail des élus de la Ville et de l'équipe de la cuisine centrale depuis 2001.

« Par ici la bonne bouffe ! »

Ainsi, depuis 2003, et à la demande expresse du Maire, les enfants ne mangent plus de pain industriel, mais un vrai pain de qualité, boulangé par les artisans locaux.

Dans le même temps, une diététicienne a été engagée pour

équilibrer les menus selon les consommateurs (enfants, seniors, etc...). Ceux-ci dialoguent en permanence avec la spécialiste.

Autre point fort, la cuisson des aliments se fait sur place. Ici, pas de cuisine d'assemblage, mais des produits à la traçabilité contrôlée, parfois issus du commerce équitable, sans oublier les denrées surgelées, qui garantissent la grande fraîcheur des matières premières (*). Tous les moyens sont mis en œuvre pour assurer une alimentation de qualité et lutter contre l'obésité.

Le bio... possible ?

Le bio est dans l'air du temps... mais est-il vraiment dans toutes les bouches ?

Quand on parle avec François Charlemagne, le Président, et Jean-Jacques Bourzeix, le Directeur du RCBC, les demandes des usagers sont très variées. Parmi elles, le bio, mais de façon très limitée, à côté d'autres demandes particulières comme par exemple la nourriture halal...

« Les recommandations du Grenelle sur les 20% de bio à introduire dans la restauration collective sont aujourd'hui trop ambitieuses. Nous ne disposons pas de produits bios en quantité suffisante dans notre environnement proche », précise François Charlemagne. « Seules les communes situées dans les régions de productions maraîchères peuvent espérer atteindre cet objectif... et Chartres en est loin ».

Car à quoi servirait de proposer des produits bios s'il fallait les faire venir par avion ou camion... Imaginez le bilan carbone, car la RCBC doit produire 5000 repas chaque jour !

Une difficulté aggravée par la question du prix... et la note est salée !

Pour la fabrication d'un repas, le coût des produits bio est de 2,60 euros H.T. contre 1,80 euros pour les matières premières actuelles. Un repas bio coûte 1,5 à 2 fois plus cher qu'un repas normal.

Les familles seraient-elles prêtes à supporter une telle augmentation ?

Aujourd'hui, la RCBC essaie d'assurer le meilleur rapport qualité prix, mais ses responsables n'excluent pas de passer un jour à la nourriture bio, quand ses produits seront moins chers et surtout plus accessibles.

D'autres questions demeurent : quel intérêt d'offrir une compote bio à la fin d'un repas classique ? Dans quelle mesure un repas complet bio servi dans une cantine scolaire aurait un impact sur l'équilibre alimentaire d'un enfant qui, une fois rentré chez lui, continuerait à manger du non bio et pas toujours équilibré ?

Quel est le juste prix de la bonne conscience ?

Car en la matière les conseillers ne sont pas toujours les payeurs...

Coordonnées RCBC :
Restauration Collective du Bassin Chartrain
113, rue de Sours
28000 Chartres
www.rcbc.fr
restauration.collective@rcbc.fr

Communes alimentées par la RCBC

Chartres
 Barjouville
 Berchères les Pierres
 Champhol
 Coltainville
 Corancez
 Le Coudray
 Gasville-Oisème
 Gellainville
 Jouy
 Luisant
 Morancez
 Nogent le Phaye
 Sours
 Ver lès Chartres

N.B. : Lèves et Lucé ont choisi de rester autonomes, Mainvilliers utilise les services d'une entreprise privée...

« L'addition est lourde »	Produits actuels	Produits Bio
Pomme	1,39 le Kg	3,55 le Kg
Tomate	1,49 le Kg	3,95 le Kg
Sauté de dinde	3,22 le Kg	12,74 le Kg
Haricots verts	2,10 (Boîte)	3,42 (Bte)
Brocolis	1,80 (Bte)	2,73 (Bte)
Lait demi-écrémé	0,57 le Litre	1,53 le L
Crème fraîche	1,65 (Bte)	6,76 (Bte)
Brie	(Fromage) 3,42 le Kg	12,88 le Kg

(*) **La surgélation** : Le vieillissement d'un produit frais est stoppé le plus tôt possible après la récolte. C'est ainsi qu'un haricot vert, surgelé dans les 4 heures qui suivent sa récolte, est d'une qualité nettement supérieure à un haricot vert dit « frais » qui mettrait 8 jours à arriver en France après importation. La surgélation permet en outre de consommer des produits saisonniers... toute l'année !

Banquet des seniors à Chartrexp La valse des papilles

De plaisirs gastronomes en escales musicales, le banquet des seniors à Chartrexp a réuni 3000 convives les 30, 31 mars et 1^{er} avril derniers.

Pendant ces trois jours une animation musicale swing accueillait les invités du député-maire. Après un délicieux repas servi par les élèves du lycée Effagrir de Mignièrès et les agents du CCAS, les convives ont esquissé quelques pas de danse sur des airs musette, jazzy, brésiliens, créoles, zouk.

Jean-Pierre Gorges, accompagné d'Elisabeth Fromont, 1^{ère} adjointe à l'Action sociale, à la Solidarité et au Logement, a tenu à mettre à l'honneur les doyens et les personnes qui fêtaient leur anniversaire ces jours là.

L'adjointe souhaite renforcer les relations intergénérationnelles : « *Nous recherchons des volontaires parmi vous pour réaliser des activités avec des jeunes âgés de 6 à 12 ans cet été –promenades à vélo ou à pied, recettes de cuisine... Toutes vos idées seront les bienvenues.* »

Un spectacle magnifique, *La page du siècle*, présenté par la compagnie *Obsession* avec à son palmarès plus de 400 galas depuis sa création en l'an 2000, a clôturé ces trois journées enchanteresses, en traversant le 20^è siècle tout en musique : de la môme Piaf à Trénet, du Front Populaire à la Guerre... Swing et Rock'n roll, le twist, «*les Années 60*», la Génération Hippy...

Rendez-vous l'année prochaine !

28 doyens mis à l'honneur

- Mme Pauline Fossier 100 ans
- M. Marcel Delouye 98 ans
- Mme Juliette Falaizeau, 99 ans
- M. André Beauget, 97 ans
- Mme Charlotte Cauchard, 99 ans
- M. Daniel Campagne, 96 ans
- Mme Paule Danet, 96 ans
- M. Raoul Maudhuit, 92 ans
- Mme Denise Battendier, 96 ans
- M. André Condette, 90 ans
- Mme Aliette Soret, 95 ans
- M. René Malherbe, 97 ans
- Mme Louise Durand, 95 ans
- M. André Soyez, 93 ans
- Mme Geneviève Valentini, 94 ans
- M. Clovis Mercier, 93 ans
- Mme Marie-Louise Dumoutier, 93 ans
- M. Henri Le Sergent, 91 ans
- Mme Andrée Laucher, 92 ans
- M. Jean Gharrouste, 91 ans
- Mme Andrée Thomas, 103 ans
- Mme Yvonne Sollier, 96 ans
- M. Aimé Girard, 96 ans
- Mme Jeanne Couppé, 92 ans
- M. Maurice Jogan, 96 ans
- Mme Simone Irles, 92 ans
- M. Lucien Billard, 96 ans
- M. Robert Lesimple, 92 ans



Pauline Fossier a fêté ses 100 ans





Andrée Thomas, 103 ans



Geneviève Valentini, 94 ans



Jeanine Pigard a fêté ses 71 ans



1

Proximité, dialogue,
concertation

Les élus rencontrent les Chartrains

1 Quartier des Bas-Menus.
À l'occasion d'une visite technique avec
les services de la Ville, Maria Chedeville
et Rémi Martial, conseillers municipaux,
rencontrent les riverains.

2 Invité par Alain Malet, bâtonnier du
Barreau de Chartres, Jean-Louis Debré,
président du Conseil Constitutionnel,
a rencontré les membres de l'Ordre des avo-
cats et les parlementaires du département,
Gérard Cornu, sénateur, Laure de la Rau-
dière, Gérard Hamel, Jean-Pierre Gorges,
députés (ici sur la photo).



2

Et toujours, les permanences des élus

Les Chartrains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 4 mai à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.



Chartres en Lumières, C'est parti !

Jusqu'à la fin septembre,
26 monuments scénographiés
par Xavier de Richemont
seront illuminés chaque soir.
Le lancement de la 8^e saison
de Chartres en Lumières
s'est fait en musique et à vélo.



Projet Gare : vers les usagers comme vers les élus

Davantage encore de transparence



Daniel Guéret, adjoint chargé du projet « Pôle Gare », entouré de Janine Milon et Maria Chedeville, conseillères municipales.

« De mes rendez-vous avec les Chartreains qui ont souhaité venir me voir, j'ai acquis la conviction qu'il fallait encore faire mieux connaître notre projet. C'est pourquoi, en accord avec le Député-Maire, j'ai demandé aux services de la Ville de Chartres de préparer une exposition. Je souhaite qu'elle puisse être organisée en gare de Chartres, au plus près des usagers, avec le bon vouloir de la SNCF évidemment. »

A 95 %, les gens que Daniel Guéret, l'adjoint en charge du projet « Pôle Gare », a reçus, sont des riverains ; soit du premier cercle, et ils demandent à savoir si leur propriété va être touchée directement par le projet ; soit du deuxième cercle, et ils ont besoin d'abord de précisions sur le périmètre de l'action de la Ville.

« L'exposition aura donc pour tâche d'informer les usagers et les riverains sur le périmètre de l'action municipale, maintenant que le Conseil

Municipal a voté ce dernier. Plus largement, elle aura pour but d'expliquer le fonctionnement du projet, et notamment le désenclavement de la Gare de Chartres par l'ouverture d'une rue entre le carrefour du Compa et la rue du Faubourg St Jean, sur les terrains actuellement détenus par la SNCF, à l'arrière de la Gare, côté Mainvilliers. »

Le Conseil Municipal de la fin mai se verra proposer la création d'une commission municipale spéciale dédiée au projet de Pôle Gare, afin que les élus aussi soient informés du déroulement du projet dans les détails. *« Le Député-Maire tient beaucoup à cette transparence envers les élus comme envers les habitants. »*

Dans le même esprit, Daniel Guéret a écrit à l'association qui regroupe certains habitants du quartier de l'Épargne (« Épargnez-nous ») pour proposer de recevoir la présidente et le bu-

reau de l'association, une invitation qu'il a également renouvelée auprès du Président de la Région Centre.

Après les Régionales, où ces deux présidents étaient candidats, il est temps d'organiser la reprise de la marche en avant du dossier.

Jean-Pierre Gorges et Daniel Guéret suivent attentivement les déclarations des élus régionaux, dont certains se sont déjà vus rappeler leurs engagements de campagne par les usagers, notamment lors d'une réunion à St Piat. De tout cela, comme de la régularité des trains et de leurs horaires, il sera évidemment question lors de la venue du Président de la SNCF à Chartres.

**Pour obtenir
un rendez-vous
avec Daniel Guéret :
02 37 23 41 79.**

Pour tout problème technique dans la ville

Ayez le réflexe

02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



Un chantier-école pour sa reconstruction

La Porte Guillaume



Un premier regard sur ces cartes postales anciennes laisse deviner la place prépondérante que tenait la Porte Guillaume pour les habitants du quartier et plus largement pour tous les Chartrains au début du XX^e siècle.

tées de la colline de Vézelay où à celle vers l'abbaye du mont Saint-Michel, et qui permet ainsi aux touristes à pied de découvrir le patrimoine remarquable de Chartres.

Arrivant de Paris, les visiteurs découvraient la Porte fortifiée, surmontée, juste dans l'alignement, par la cathédrale. Les touristes et les Chartrains pourront bientôt découvrir un chantier-école voué à la reconstruction de la Porte Guillaume. De là, ils pourront poursuivre jusqu'à la cathédrale en passant par la rue commerçante de la Porte Guillaume, la rue du Bourg, le terre de la Poissonnerie et la Maison du Saumon devenue maison du tourisme, et la rue aux Herbes. Une ascension piétonne, qui débouche sur Notre-Dame de Chartres, comparable aux mon-





Des collégiens de León de passage à Chartres

Une quarantaine de jeunes du collège IES Padre Isla de Leon ont été reçus à la mairie alors qu'ils faisaient une étape à Chartres dans le cadre d'un voyage pédagogique. Les collégiens accompagnés de trois professeurs et d'un animateur ont pris le temps de visiter la ville avant de partir pour Paris. Patrick Géroutet, adjoint chargé de la Promotion de la ville et Marie-Elisabeth Fischbach, présidente des Jumelages, les ont accueillis au salon Montescot et ont pu tisser des liens avec eux, en prévision d'un futur voyage à Leon.

Un séjour à Spire



L'Association des Jumelages de Chartres organise un séjour à Spire (Allemagne), ville jumelle de Chartres, du 10 au 13 septembre 2010.

A cette occasion, nous participerons à la fête de la Vieille Ville et visiterons Heidelberg (environ de Spire).

Départ du bus : Vendredi 10 septembre à 8h00 - parking Abbayes St Brice - avec un pause déjeuner à Nancy (visite du quartier

historique) à la charge des participants.

Retour : lundi 13 septembre vers 19h00 à Chartres. Prix du voyage : environ 140 € par personne. Merci de nous préciser si vous souhaitez loger dans une famille d'accueil ou à l'hôtel.

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat des Jumelages de Chartres,
tél. 02 37 21 76 77.



Fête du Parfum

samedi 29 mai 2010

Centre-ville de Chartres
Parvis de la Cathédrale - Cosmetic Valley



COSMETIC VALLEY
FRANCE

Capitale de la lumière et du parfum

CHARTRES



Chérie
FM
105.3

un événement organisé par
Chartres métropole
0800 0800 28



CHARTRES
métropole

La réussite en beauté

Fête de la Musique le 21 juin

Inscrivez-vous avant le 17 mai

Le 21 juin, comme partout en France et dans plusieurs pays, Chartres fête la musique.

A cette occasion, musiciens amateurs ou professionnels sont invités à venir exprimer leur talents au public dans les rues et les espaces publics chartrais.

Chaque style musical trouvera sa place, permettant ainsi au public d'accéder gratuitement à des concerts de musiques d'origines et de styles divers.

La date limite d'inscription des groupes en mairie est fixée au 17 mai 2010.

Renseignements : Mairie de Chartres. Direction de l'Événementiel et des Animations, tél. 02 37 18 47 92.

Salon des Associations, les 4 et 5 septembre

Retenez votre place

Le Salon des associations investira la place des Epars, la place Châtelet et l'esplanade de la Résistance, les 4 et 5 septembre prochains.

Une très bonne occasion pour les associations chartraises de se faire connaître auprès du public et de lui présenter leurs activités, qu'elles soient sportives, de loisir, culturelles ou à but social.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 30 mai.

Pour vous inscrire au salon des associations 2010, téléchargez le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville de Chartres : www.ville-chartres.fr



Renseignements: Mairie de Chartres Direction de l'Événementiel et des Animations, Tél. 02-37-18-47-92.



Le 29 mai à la halle Jean Cochet
Un grand gala de Boxe

L'association de la Boxe Chartraine organise son grand gala de boxe à la halle Jean Cochet, le samedi 29 mai, avec deux combats Pro dont un avec Yoann Camonin qui vise le championnat de France, et la présence de boxeurs amateurs.

Le dimanche 30 mai sera consacré au tournoi régional annuel Le challenge Chabin réservé aux jeunes boxeurs et réunissant tous les boxeurs de boxe éducative et pré combat.

Les places sont en vente au bar Le Sulky (Porte Guillaume) et à la brasserie Le Cristal (Centre Commercial Carrefour).

A la halle Jean Cochet, les samedi 29 et dimanche 30 mai.

Contact tél. 02 37 34 18 25
 ou 06 16 97 17 94.
 boxechartraine@wanadoo.fr
 Salle de boxe : 8, Rue des Petits
 Clos à Chartres/Beaulieu près
 du Stade Tél : 02 37 35 59 25

Samedi 22 mai au Centre social de Rechèvres
Journée Passion en folie

Nous avons tous une passion. Partageons-là !

Dentelle, crochet, tricot, collection, peinture, modélisme (avion, voiture, train, maquette), loisirs créatifs, sculpture, arts plastiques, jeux de société insolites, photographie, patchwork, créations diverses,

scrapbooking...

L'association d'animation du quartier de Rechèvres organise le samedi 22 mai une journée Passion en folie, au cours de laquelle chacun pourra faire découvrir sa passion, rencontrer, discuter avec d'autres passionnés, et pourquoi pas faire naître des vocations.

Ambiance décontractée. Bonne humeur garantie autour du pot de l'amitié offert à tous.

Renseignements et inscriptions:
 Rechèvres Bas Menus
 Animation ,
 13 Avenue de la République
 Tél.: 02 37 21 33 76.

Visite du futur complexe
squash-badminton

« Pourquoi pas
les championnats
du monde? »

Avec ses huit courts et sa tribune de 300 places le complexe, livrable en septembre prochain, pourrait accueillir des compétitions internationales.

Barbara Gombert, présidente du club de squash de Chartres et Karine Dorange, adjointe chargée des Sports, ont convié le président de la Fédération Française de Squash, Jacques Fontaine, et le Directeur Technique National, Jacques Lagrange, à une visite du chantier du futur complexe squash-badminton de Beaulieu.

Prévues pour être livrées en septembre prochain, les nouvelles installations ont séduit les deux dirigeants nationaux au point d'envisager d'y organiser très rapidement des rencontres internationales.

« Pourquoi pas les

championnats du monde que la France doit accueillir en 2012 et 2013? Ou les championnats d'Europe par équipes l'an prochain? » s'est interrogé le président Fontaine. Huit courts, une tribune de 300 places, un court entièrement vitré pour les matches de double, un parquet flottant de très haute qualité, une accessibilité pour les personnes handicapées, autant d'éléments qui pourraient bien orienter favorablement la décision de la Fédération française. Les championnats par équipes ayant pris fin, le club qui compte cette année 560 adhésions, se prépare à recevoir une étape du célèbre tournoi Karakal, les 8 et 9 mai prochain.



K. Dorange, F. Masselus,
J. Fontaine, le président de la FFS.



B. Gombert, F. Masselus,
J. Fontaine, le président de la FFS.

Squash Chartres
8 rue des Petits clos
Renseignements
tél. 02 37 35 90 25.
Hb-squash@wanadoo.fr
<http://squashchartres.antweb.fr>

Basket, Volley, Rugby

Les clubs chartrains en pleine ascension



C'est le printemps des clubs chartrains ! Les basketteurs de l'UBCM montent en Nationale 2, niveau jamais atteint en Eure-et-Loir par une équipe masculine. Les volleyeurs retrouvent la Nationale 3, comme les rugbymen de l'Entente Chartraine remontent en Fédérale 3. Et la liste n'est pas close, souhaitons-le...



Lionel Beffré, Préfet d'Eure-et-Loir, et Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, félicitent les rugbymen pour leur victoire.

Halle Jean-Cochet, samedi 27 mars, au bout de la nuit...

L'équipe de l'entraîneur Zoran Durdevic et du capitaine Milan Vasic écrase Sartrouville, 95 à 46.

Contrat rempli : les Chartrains de l'UBCM joueront en Nationale 2 la saison prochaine.

C'est le couronnement d'une ambition, manquée d'un rien l'an dernier lors du dernier match contre Le Chesnay (78).

La tristesse et la rage quittent enfin le regard du Président Jean-Léon Piat. Car c'est dans cette défaite douloureuse qu'est née l'équipe « galactique » de la saison en cours.

Tout le monde s'y est mis, et la Ville de Chartres aussi, pour soutenir une volonté commune, concrétisée par le recrutement au forceps du pivot dévastateur Ljubomir Avramovic. Ses 2,04 mètres et sa puissance ont apporté la dimension qui manquait à cette équipe.

Aujourd'hui tout commence, car il faudra rester en Nationale 2, et pour cela vouloir aller plus haut, l'objectif légitime des Chartrains étant d'atteindre la Nationale 1 et de s'y maintenir en y jouant les premiers rôles.

Il faut savoir que mille personnes en moyenne viennent au basket le samedi soir, une galerie comparable à celle du hand masculin qui fait référence en Nationale 1.

Quelques jours auparavant, c'est le volley masculin qui retrouvait sa place en Nationale 3, après une année seulement de purgatoire au niveau régional.

L'équipe de Krzysztof Mrozek a survolé son championnat, avec 15 matchs gagnés sur 15 joués, et seulement deux sets perdus sur l'ensemble de la saison. Elle a réussi l'intégration des jeunes du club, et a su se renforcer efficacement en recrutant Norbert Ran-

dria, un joueur de Nationale 2. Pour eux aussi, l'objectif de la saison prochaine sera le maintien.

Enfin, le Préfet d'Eure-et-Loir et le Député-Maire de Chartres ont applaudi, le dimanche après-midi 28 mars, le couronnement de



l'Entente Chartraine de Rugby, et sa remontée en Fédérale 3, l'équivalent de la Nationale 3 dans les autres sports collectifs, après une saison exceptionnelle.

Mais les Chartrains savent que le ballon ovale est capricieux, et ils ont profité de cette année pour réorganiser leur structure, élargir leur équipe dirigeante et diversifier leurs ressources. De bon augure pour le maintien...

Parfaitement orientés par leur ouvreuse internationale roumaine Vusec, les descendants du club fondé en 1897 ont archi dominé leur poule 2009/2010. Parallèlement, le président Jean-Marie Léger et son

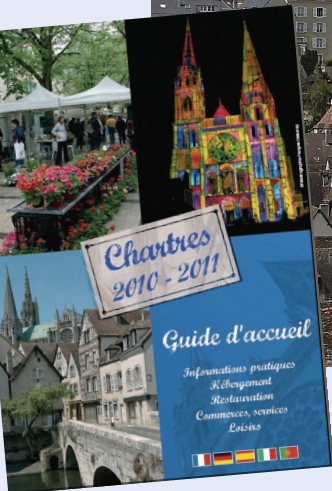
bureau profitent de cette montée acquise très tôt dans la saison pour engager des discussions avec de grands clubs, comme le Stade Français ou le Racing Métro, afin de permettre la venue d'espoirs de haut niveau, et surtout de promouvoir l'avenir des cadets et des juniors chartrains en pleine ascension.

« Comme pour tous les clubs qui sont liés à la Ville par des conventions d'objectif, nous allons faire un effort financier supplémentaire pour les aider à confirmer leurs ambitions. Les subventions suivront. Par ailleurs, nous avons justement créé le Racing Club de Chartres (RCC) pour ajouter aux sponsors de chaque club la manne des entrepreneurs-mécènes de toute l'agglomération, et permettre aux meilleurs de faire mieux encore, » précise Karine Dorange, adjointe aux sports.

Il ne s'agit pas seulement d'argent, ni de donner enfin à Chartres d'identité sportive de haut niveau qui lui manque depuis toujours. Après la victoire, Jean-Pierre Gorges devait rappeler la dimension sociale du sport devant les responsables de l'Entente Chartraine de Rugby : « une

grande part de l'action sociale de la Ville passe par les clubs sportifs, leurs éducateurs et leur réussite : des jeunes sortent de leur quartier et s'épanouissent ensemble. Votre succès et celui des autres clubs chartrains va bien au-delà du sport. »





Chartres Pass' 2010 Visitez Chartres à prix réduit!

Afin d'inciter les visiteurs à prolonger leur visite et les Chartrains à redécouvrir ou faire découvrir leur ville, l'Office de Tourisme met en place un passeport touristique à vocation ludique et culturelle.

Sous forme de chéquier bilingue français-anglais, le Chartres Pass' permet de visiter à tarif préférentiel des musées et monuments chartrains, et de bénéficier de nombreuses réductions ou avantages dans des restaurants, hôtels et commerces du centre-ville. Valable jusqu'au 31 décembre et vendu au prix de 15 € (pour une valeur cumulée de près de 25€) il permet de visiter plus en dépensant moins! Informations et détails de l'opération sur notre site www.chartres-tourisme.com ou au 02 37 18 26 26!

Guide d'accueil « Chartres 2010-2011 »

L'Office de Tourisme de Chartres vient de sortir son tout nouveau guide d'accueil «Chartres 2010-2011»! Un nouveau format et une nouvelle charte graphique

avec toujours l'ensemble des informations touristiques, regroupé, cette année, sur un seul et même guide. Disponible en version française (80 000 ex.) et anglaise (40 000 ex.), le guide est une fusion des éditions 2009 à savoir le dépliant d'accueil « Chartres », le guide « Hôtels-Restaurants » et le guide « Chambres d'hôtes-Meublés ». Il recense l'ensemble des informations pratiques, sites & monuments, mais aussi les grandes manifestations annuelles, la gastronomie et l'artisanat. Il vous propose également un plan et un carnet d'adresses regroupant les hébergements, les restaurants et les commerces de Chartres et ses environs*. Venez découvrir cette nouvelle édition à l'Office de Tourisme « Cathédrale » (Place de la Cathédrale) ou à la Maison du Saumon (Place de la Poissonnerie), ou n'hésitez pas à nous contacter par **téléphone au 0237182626** ou **pare-mail** info@otchartres.fr pour l'obtenir!
*liste non exhaustive

Visites guidées et conférences a ne pas manquer ce mois-ci

• Visites « Chartres en Lumières Privilage »

14 et 28 mai : Cette visite-découverte, à la lueur de la bougie, sera l'occasion de plonger dans l'histoire de la cathédrale et de visiter un lieu chargé d'histoire : la cryp-

te de la cathédrale. Vous poursuivrez ensuite votre visite par la découverte du parcours Chartres en Lumières. Tarifs : 12 € / adulte – 8 € / enfant (de 5 à 12 ans). Gratuit pour les moins de 5 ans. Départ à 22h devant l'Office de Tourisme « Cathédrale » – Réservation conseillée. –

• Visites « Chartres en Lumières »

Les 15 et 29 mai : Découvrez, le temps d'une balade commentée, à la tombée de la nuit, le parcours « Chartres en Lumières », et partagez en famille ou entre amis des moments magiques autour de 26 monuments et sites incontournables de la ville mis en lumière et en musique... Notre guide, avec une approche historique et ludique, vous dira tout sur les illuminations et les morceaux musicaux qui animent ces sites. Une visite à ne pas manquer! Tarifs : 8 € / adulte – 6 € / enfant (de 5 à 12 ans). Gratuit pour les moins de 5 ans. Départ à 22h devant l'Office de Tourisme « Cathédrale » Réservation conseillée.

• Conférence

« Les Cosmétiques » dans le cadre des « Rendez-vous de la Maison du Saumon » le 19 mai. Tarif : 5 €. 15h au salon Fulbert de la Maison du Saumon – Réservation conseillée. Tél. : 02 37 18 26 26 info@otchartres.fr

Fantômes d'églises (2)

Saint-Martin et Saint-Michel

Si rien ne subsiste aujourd'hui de l'église Saint-Michel, le passant attentif saura repérer quelques éléments de l'église Saint-Martin.

Du côté est de la place d'Estienne d'Orves, qui correspond au parvis de l'église dédiée à Saint-Martin-le-Viandier (« celui qui nourrit »), à l'entrée de la rue Saint-Martin, un contre-fort de son clocher et une de ses portes sont encore visibles. Des traces de fresques peuvent être observées dans une cave privée, et un petit retable trouvé là fut re-placé en 1972 dans la cathédrale (crypte, chapelle Saint-Martin). La paroisse Saint-Martin fut celle de grandes familles d'imprimeurs chartrains.

Quant à l'église Saint-Michel, située entre la rue aux Ormes et la rue Saint-Michel, à l'emplacement du Crédit Agricole, seule la photo d'une base de colonne, prise en 1978-79, témoigne de son existence. Les autres vestiges furent bétonnés dans les nouveaux édifices ou dispersés dans des décharges. Au XVI^e siècle, l'église fut intégrée à la citadelle Saint-Michel aménagée par Henri IV et remplie de munitions. Plusieurs membres de la famille de Montescot y furent inhumés. En 1791, son dernier curé prêta serment à la Constitution.

Juliette Clément,
Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL),
Directrice des publications

SAEL, 1 rue Jehan Pocquet
Chartres 28000
0237369193 sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr



1. Saint-Martin (17) et Saint-Michel (15) dans un plan de Chartres de 1568 (MBA, ancien fonds SAEL).

En attendant le 70^e anniversaire des 17 et 18 juin 1940

Congrès National de l'ARAC à Chartres

L'édition du *Votre Ville* du mois de juin prochain vous dira tous les détails des commémorations des 70^{es} anniversaires des 17 et 18 juin 1940, des dates de forte résonance dans l'Histoire de France et celle de Chartres.

Nous aurons entre temps célébré l'anniversaire du 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne hitlérienne.

Puis, le 29 mai prochain, la Ville de Chartres accueillera dans le Salon Marceau le rassemblement national de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, des Combattants pour l'Amitié, la Solidarité, la Mémoire, l'Anti-fascisme et le Paix).

Cet événement commencera à 10 h au Salon Marceau, et se poursuivra par un dépôt de gerbe à 11 h, devant le Monument Jean Moulin.

Dans une lettre au député-maire



de Chartres et aux Chartrains, l'ARAC rappelle « le rôle irremplaçable de Jean Moulin dans le rassemblement de la résistance dispersée dans ses formations et ses organisations. »

A cet égard, « la création du

Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943 pendant l'occupation nazie, fut décisive pour la France et son combat résistant », souligne le Président National de l'ARAC, Raphaël Vahé.

65^e anniversaire du 8 mai 1945

50^e anniversaire du jumelage Chartres-Chichester

Monument aux morts des guerres, butte des Charbonniers, à 10 h 50.

Dépôt de gerbes.

Dépôt d'une couronne de « poppies », par M. le Maire de Chichester.

Monument aux morts des enfants d'Eure-et-Loir, place Châtelet.

Dépôt d'une gerbe.

Monument Jean Moulin, esplanade de la Résistance.

Dépôt de gerbes (au monument Jean Moulin et à la plaque FFI).

Dépôt d'une couronne de « poppies », par M. le Maire de Chichester.

Monument de Lattre de Tassigny, square Hélène Boucher.

-Dépôt de gerbes.

Hôtel de Ville, Salon Marceau, à 12 h 30.

Discours de M. Le Député-Maire.

Discours de M. Le Maire de Chichester.

Resignature de l'acte de jumelage.

Echange des cadeaux.

Vin d'honneur offert par la Municipalité.

Devoilement de la plaque de Chichester, à 15 h 30.

Devoilement de la plaque du 50^e anniversaire, place de Chichester.

Verre de l'amitié (MPT de Saint Chéron), avec les habitants du quartier.

400^e anniversaire de l'assassinat d'Henri IV

Le Roi de l'unité nationale

La Ville de Chartres commémorera l'assassinat du monarque, le seul Roi de France sacré à Chartres, que la mémoire populaire continue d'appeler le *bon Roi Henry*. *Votre Ville* vous présente pages suivantes l'exposition que la Médiathèque lui consacre à partir du 4 jusqu'au 29 mai. De plus, le 20 mai à 19 heures, au Salon Marceau, la municipalité a invité Jean-Christian Petitfils à donner une conférence sur le plus populaire des rois de France et le mystère de son assassinat, auquel il a consacré un livre exhaustif.

Le grand historien de la France classique, dont les biographies des rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XVI furent de grands succès de librairie, expliquent aux lecteurs de *Votre Ville* les causes du rayonnement persistant de celui qui reste dans les mémoires pour avoir réconcilié les Français.



Jean-Christian Petitfils

Votre Ville : Pour quelle raison Henri IV a-t-il tenu à se faire sacrer ? Et pourquoi à Chartres ?

Jean-Christian Petitfils : *En partant à la conquête de son trône, légitimement hérité de son cousin Henri III, Henri IV a vite compris la nécessité de recevoir l'onction sacrée des rois de France, qui faisait d'eux les descendants spirituels des rois davidiques de l'Ancien Testament. L'onction, qui n'était pas une investiture, mais une consécration, avait lieu traditionnellement à Reims, où était conservée la sainte ampoule du baptême de Clovis. Le roi devenait ainsi le lieutenant de Dieu sur la terre, placé au-dessus des princes et de tous les corps sociaux. Malheureusement, la France était alors en pleine guerre civile, et Reims se trouvait occupée par les armées de la Ligue. Henri se résolut donc à une cérémonie à Chartres, le 27 février 1594. Si Paris valait bien une messe, Chartres valait bien Reims !*

lamentaient ; les femmes et les filles s'arrachaient les cheveux. C'était le deuxième régicide en vingt et un ans (Henri III ayant été assassiné en 1589). Le choc ressenti fut non moins vif à l'étranger. Contrairement à ce qu'on a dit, le roi d'Espa-



gne Philippe III ne s'attendait nullement à pareille nouvelle. A Rome, le pape Paul V pleura à chaudes larmes. Dans une société où tout s'organisait autour du pouvoir royal, le régicide n'apparaissait pas seulement comme une infamie frappant un personnage sacré, mais comme une atteinte à l'ensemble de la cathédrale sociale. Chacun se sentait

concerné par la mort de son prince. A ceci s'ajoutait l'incertitude devant l'avenir. Henri IV avait établi un certain équilibre confessionnel, après des années de guerres de religion. Sa disparition risquait d'ouvrir la voie à des troubles graves. On le sait, c'est le contraire qui survint : le poignard de Ravaillac contribua au renforcement de l'absolutisme monarchique.

VV : Pour quelles raisons aujourd'hui cet événement tragique trouve-t-il encore une telle résonance ?

J.C.P. : *Comme toutes les grandes tragédies, la mort d'Henri IV demeure très présente dans notre conscience nationale. Cela tient à l'évolution de son image. En son temps, il n'était pas particulièrement adulé. Les protestants lui reprochaient sa conversion, les catholiques son manque de sincérité. On était exaspéré des impôts nouveaux, et les soulèvements locaux n'étaient pas rares. Sa disparition balaya ces récriminations. On ne vit plus que les qualités de l'homme, son entrain, sa vaillance, sa naturelle bonté, sa magnanimité de cœur. Les siècles ultérieurs célébreront sa tolérance religieuse, sa proximité avec le peuple. Héros moderne malgré lui, le « bon roi Henri » semble aujourd'hui réconcilier tous les Français par-delà leurs divisions...*

VV : Pourquoi l'assassinat d'Henri IV a-t-il été un événement d'une telle importance ?

J.C.P. : *La mort tragique du roi le 14 mai 1610 a provoqué une immense émotion dans tout le royaume. A Paris, dans les heures qui ont suivi, ce fut la panique, l'épouvante. Les petites gens criaient, se*

Les animations De la médiathèque

Exposition **Henri IV** et **Sully**



HENRI IV.

Grand parmi les Héros, plus grand parmi les Rois.

A l'occasion de la commémoration du quatrième centenaire de la mort d'Henri IV, la médiathèque de Chartres et les archives municipales pré-

sentent une exposition de documents patrimoniaux issus de leurs fonds respectifs, complétée par des collections publiques et privées.

Des originaux ou des fac-similés, des estampes, des manuscrits, des documents imprimés témoignent de la présence d'Henri IV à Chartres et de l'attachement du roi au Duc de Sully, surintendant des finances et propriétaire du château de Villebon.

Sont présentés entre autres documents remarquables des registres d'échevins, les Mémoires et Economies royales du Duc de Sully, des portraits, des lettres, des monnaies, des billets signés de la main d'Henri IV, des images populaires à l'effigie du roi, et l'Inventaire du château de Villebon réalisé à la mort de Sully, montré pour la première fois au public.

Ces documents retracent les faits marquants de cette période historique troublée : les sièges de Chartres, le sacre à la cathédrale, les batailles de Dreux, d'Auneau et d'Ivry, la mort du Roi. Trois mannequins en costume d'époque « Henri IV » réalisés par l'association *La Dame à la licorne* et un jeu de l'oie géant apportent une note ludique à l'exposition.

➤ Du 4 au 29 mai
➤ De 14 à 19 h du mardi au vendredi, et de 10h à 19h le samedi.



HENRI



Bouillier Pinx.

HENRI IV ET SULLY APRÈS LA BATAILLE D'IVRY.

Henri IV à Sully – Viens, mon ami, que je t'embrasse des deux bras. – mémoires de Sully.

Laurouit Sculp.

Citations de Henri IV,

la vie, les amours, et les bons mots de ce grand roi avec des anecdotes curieuses [...] par M. Charles D**** à Paris chez Tiger.

« Ce Diable à quatre
Eut le triple talent
De boire, de battre,
Et d'être un vert-galant »

« La ville de Chartres n'ayant capitulé qu'après un long siège, le Roi se préparait à y faire son entrée lorsqu'il fut arrêté par une députation des habitants.

Le magistrat qui portait la parole lui fit une longue et ennuyeuse harangue : il commença par dire qu'il reconnaissait que la ville était assujettie à sa majesté par le droit divin et par le droit romain. La vainqueur impatient dit, en poussant son cheval pour entrer : « Ajoutez, et par le droit canon. » [...]

Le meilleur canon que j'aie employé, disait-il quelquefois, c'est le canon de la messe; il a servi à me faire Roi. »

LECTORALES, n° 8 consacrées à Henri IV

« Ralliez-vous à mon panache blanc! »

Ce huitième rendez-vous avec Bruno de Saint-Riquier, Antoine Marneur et Maurice Baud est l'occasion de découvrir des textes littéraires et patrimoniaux autour du roi Henri IV et de son époque.

Les comédiens agrémentent le roman *Vive Henri IV* de Jean-Claude Brisville de textes issus des collections des archives municipales et de la médiathèque. Seront portés à haute voix des anecdotes sur ce roi bon vivant et proche de son peuple, et des extraits :

– des registres d'échevins attestant du passage d'Henri IV à Chartres (siège de la ville en

février 1591, cérémonie de son sacre à la cathédrale le 27 février 1594...),

– du convoi du cœur du roi de Paris à La Flèche en 1610, et de son arrêt probable à Chartres.

➤ samedi 29 mai
➤ 15h30, auditorium.

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-Chartres.fr
www.bm-Chartres.fr



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

Au Théâtre de Chartres



▲ SPEED

*Compagnie Des équilibres
Danse hip-hop*

Mardi 4 mai à 20h30.

Perdons-nous notre humanité à courir plus vite que le vent ? Comment trouver sa place dans ce temps qui n'a plus rien d'humain ? Rien ne va plus pour celui qui ne tient pas la cadence. Nous tentons de ralentir

l'effet du temps sur nos corps alors que nous brûlons la chandelle par les deux bouts... Dans une réaction en chaîne terrible où chaque jour qui passe, le temps devient de plus en plus court, de plus en plus serré, de plus en plus stressant. Acrobates, danseurs et comédiens investissent la scène pour mettre en mots et en corps cette course au temps. Un langage visuel, satirique et burlesque sur le mal du siècle. Une mosaïque colorée où s'entremêlent musique, théâtre, cirque, danse hip-hop et contemporaine servis par une génération d'artistes en quête de dépassement des genres et des frontières. Avec cette nouvelle création, François Berdeaux persiste et signe : talent et originalité sont fidèles au rendez-vous.

Tarifs de 22 € à 7 €.



▲ LES BONS PLAISIRS

Musique Classique au foyer

Jeudi 6 mai à 20h30.

Concert en forme de menu-surprise. En collaboration avec Michel Bienaimé, directeur du Conservatoire de Chartres. Un programme ébouriffant, articulé autour de trois thèmes : les plaisirs de la table, de la chair et de

la danse. Il nous sera « servi » par le « marmiton-musicien » Christophe Crapez. Il a chanté sur de nombreuses scènes prestigieuses : l'Opéra Comique, le Capitole de Toulouse, Avignon, Lausanne. Son répertoire est considérable, et va de l'opérette à la musique d'aujourd'hui. Il sera divinement épaulé par l'enchanteuse voix de la mezzo soprano Eva Gruber habituée aux interprétations passionnées. Elle a été entre autre Carmen dans l'opéra éponyme de Bizet, et Suzuki dans Madame Butterfly de Puccini sous la direction de Takénori Némoto. Ces deux magnifiques interprètes seront accompagnés par Anne-Marie Podevin au piano. Elle a l'habitude de collaborer avec différents orchestres (Picardie, Auvergne, Théâtre du Châtelet) et donne des concerts en France et à l'étranger avec de nombreux artistes lyriques ou avec des chœurs. Une soirée des délices et des plaisirs sous toutes ses formes.

Tarifs de 12 € à 7 €.

ULYSSE

Compagnie Josette Baiz

Danse

Vendredi 4 juin à 20h30.

Ouverture du festival

Danse au cœur

Ulysse de génération en génération. Il y a vingt-cinq ans, Josette Baiz interprétait Ulysse l'une des plus belles pièces de Jean-Claude Gallotta. Une idée a progressivement germé chez elle : pourquoi ne pas recréer cette pièce avec de jeunes danseurs du Groupe Grenade et se mettre au défi d'en apporter une nouvelle interprétation ? Comment peuvent-ils s'approprier l'une des danses les plus

rapides, les plus envolées du répertoire de Jean-Claude Gallotta ? Comment l'interprétation de cette danse imaginée pour des adultes peut-elle être perçue et restituée 25 ans plus tard par de si jeunes danseurs ? Un pari audacieux, enthousiasmant pour ces enfants qui ont su faire la preuve de leurs qualités techniques et de leur très forte motivation. Josette Baiz a développé cette pièce dans une énergie enfantine : un décor et des costumes blancs, une légèreté, une rapidité, une folie joyeuse, une énergie endiablée et incessante. Un univers poétique et ludique qui nous emmène loin, très loin...

Tarifs de 22 € à 7 €.

Renseignements et réservations :

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles,

28000 Chartres

Tél. 02 37 23 42 79.

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr



Au Théâtre de Poche

Compagnie théâtre en pièces Jeanne d'Arc

Musique
Olivier Messiaen **Au bûcher**

Texte
Paul Claudel

Mise en scène
Emmanuel Ray

**SUR LA ROUTE DE SAINT-
JACQUES DE COMPOSTELLE
EN JUIN 2010**

Représentations à 21h sauf les dimanches (18h)

- 29 mai : Nottonville—Abbaye du Bois
- 5 juin : Meslay-le-Grenet—Eglise Saint-Orien
- 6 juin : Cloyes-sur-le-Loir—Chapelle d'Yron
- 8 juin : Vendôme—Chapelle Saint-Jacques
- 9 juin : Tours—Eglise Notre-Dame-la-Riche
- 10 juin : Tours—Eglise Notre-Dame-la-Riche
- 11 juin : Sainte-Maure-de-Touraine—Crypte de l'Eglise
- 12 juin : Les Ormes—Bergerie du Château
- 13 juin : Archigny—Abbaye de l'Etoile
- 17 juin : Ligugé—Abbaye de Saint-Martin
- 18 juin : Saint-Marc-la-Lande—Commanderie des Antonins
- 19 juin : Aulnay-de-Saintonge—Eglise Saint-Pierre de la Tour
- 20 juin : Melle—Eglise Saint-Savignien
- 22 juin : Saint-Jean-d'Angély—Abbaye Royale
- 23 juin : Pons—Hôpital des Pèlerins
- 24 juin : Blaye—Citadelle de Vauban
- 25 juin : Tauriac—Eglise Saint-Martial
- 26 juin : Saint-Ferme—Abbaye
- 27 juin : Lugo—Eglise Saint-Michel du Vieux-Lugo
- 30 juin : Saint-Vincent-de-Paul Berceau de Saint-Vincent-de-Paul
- 1^{er} juil. : Saint-Vincent-de-Paul Berceau de Saint-Vincent-de-Paul
- 2 juil. : Arancou—Eglise Notre-Dame
- 3 juil. : Saint-Palais—Chapelle du Refuge des Franciscains

**Compagnie
Théâtre en pièces
Abbaye Saint-Brice
2 Rue Georges Brassens
28000 CHARTRES**

**Tél. : 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
[http:// www.tep28.com](http://www.tep28.com)**

Au Théâtre du Seuil

BABX

Et en 1^{ère} partie :

OH! LES MAINS SALES

**A la Salle Doussineau
Samedi 29 mai à 20h30.**

A la sortie de son premier album, une chose était claire: le garçon évoluait dans une division supérieure, tutoyait ses maîtres, de Waits à Ferré, et dès son coup d'essai plaçait la barre à des hauteurs qu'on n'avait plus connues depuis des lustres. Chanteur virtuose, auteur démesuré à la langue d'orfèvre maniaque, compositeur orgiaque, fantasque, élégant, déglingué mais toujours précis. Et voici que débarque Cristal

Ballroom, avec à son bord un BABX funambule et téméraire, voyageur, hanté comme jamais. BABX chante, parle, scande et sa voix s'étale, lape, lèche, s'enroule, se froisse, se casse, il crie même, et le frisson gagne. Depuis combien de temps un chanteur qui crie ne nous avait pas ému, transpercé? Depuis le précédent BABX, en fait.

Tarifs : 7€ et 5€ tarif réduit.

Renseignements et réservations : Théâtre du Seuil

Tél.: 02 37 36 89 30.

<http://www.theatreduseuil.com>

theatre.du.seuil@wanadoo.fr



Au Théâtre Portail Sud

NOCES DE SABLE

de Didier Van Cauwelaert.

Avec Michel Crance

et Danièle Zirah.

Mise en scène de Christophe Petit.

Du 20 au 30 mai les jeudis, vendredis, samedis à 21h et dimanches à 16h.

Sylvie, écrivain en panne d'amour et d'inspiration, s'apprête à prendre une résolution définitive. Bruno, jardinier de profession, abandonné par sa femme, nourrit les mêmes desseins. Le destin les réunira par le biais d'une petite annonce. Il deviendra l'employé de Sylvie, et... à son insu, sa muse, l'objet de son roman, son objet tout simplement. Mais Bruno se contentera-t-il de jouer ce rôle? Les relations entre ces deux êtres qui n'ont plus rien à perdre, oscilleront entre séduction, désir et rejet, violence, tendresse, possessivité et tyrannie et qui sait, aboutiront à une vraie rencontre,

la rencontre de soi-même. Un couple se révèle entre réalité et fiction, l'écriture invente la réalité ...

« *Un texte poignant sur la nature humaine et l'art mystérieux de la création.* » evene.fr

ISABEAU DE R. DANS TENUE CORRECTE TOUJOURS EXIGÉE!

Textes : Isabeau de R.

Collaboration artistique :

Nicolas Hirgair;

En partenariat avec Chérie Fm.

Du 6 au 16 mai les jeudis, vendredis, samedis à 21h et dimanches à 16h.

Isabeau de R. s'installe sur la scène du Théâtre Portail Sud. Avec elle, le rire rime avec élégance. Elle croque avec finesse et humour l'univers bobo (bourgeois-bosseur) qu'elle connaît si bien. *"Tenue correcte toujours*

exigée!" est un joli pied de nez au "socialement correct", inattendu, subtil et relevé!



**Théâtre Portail Sud
Cloître Notre-Dame.
Réservations
tél. 02 37 36 33 06.
www.theatreportailsud.com**

Miniatures musicales

La Madeleine Musicale 7

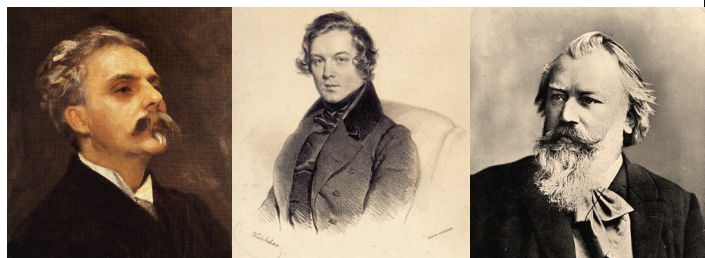
Dimanche 9 mai à 17h

La miniature musicale a stimulé l'imagination de nombreux compositeurs au fil des siècles. Le programme de ce concert, imaginé comme une mosaïque, mettra en perspective des oeuvres d'époques et d'horizons différents, parmi lesquelles

des pièces contemporaines. Trois interprètes (une mezzo-soprano, un altiste et un pianiste) vous invitent à une déambulation à travers l'histoire de la musique, de Brahms, Schumann, Fauré à Kurtag, Sceksi et bien d'autres.

Tarifs : 7 et 5 euros

Durée : 1h



Renseignements

tél. : 02 37 23 41 42

ou 02 37 88 45 13.

Avec l'association Cœur de Chartres Cathédrale

Un mois de mai animé



La nouvelle association *Cœur de Chartres Cathédrale* regroupe les commerçants et professions libérales du secteur de la Place Billard et a pour but d'animer de leur quartier.

L'association a créé *Les Terrasses du Marché*, sous la Halle de la Place Billard, en partenariat avec la Ville pour permettre aux cafetiers et crêperies

du secteur Cathédrale, d'offrir à leur clientèle, boissons et restauration rapide en plein air.

Depuis la fin décembre, une animation pour les enfants a été mise en place tous les samedis après midi de 15h à 18h, avec les *Z'animés* et l'association *Le cirque en équilibre* propose un atelier des arts du cirque.

L'association *Les Hauts de Chartres Animation* présente des jeux en bois géants et un circuit de voitures radio commandées.

Un samedi sur deux, l'école de danse *Massaro* propose des démonstrations et initiations de danse (danse country, salsa).

Plusieurs concerts sont prévus. Le premier aura lieu le samedi 29 mai à 16h. Au programme *Atosis* et *Lorenz groupe* (pop rock).

Enfin, rappelons qu'un nouveau marché alimentaire se tient tous les mercredis de 8h à 19h et propose différentes spécialités régionales.

Renseignements :

Association des Commerces du Cœur de Chartres et Cathédrale.
2 rue au Lait.

ccc28chartres@aol.com

Le programme des animations gratuites du mois de mai

Samedi 8, dès 14h30
animations, initiation jeux de bois géant et circuit voitures radio commandées.

Samedi 15, dès 14h30
manège pour enfants de 2 à 6 ans, structure gonflable, atelier maquillage et activités manuelles.

Samedi 22, à partir de 15h
démonstration de Danse avec Chartres Country.

Samedi 29 à partir de 16h
concert Atosis et Lorenz Pop Rock.

Le grand Webzine

Claude Theil met les Chartrains « au parfum et en lumières » dans un JT visible sur le site internet de la Ville.

Le numéro 3 sera mis prochainement en ligne.

La ville de Chartres a mis en place un nouveau concept de magazine culturel, le Webzine, en collaboration avec Claude Theil, artiste chartrain, auteur et directeur d'une compagnie théâtrale.

Le magazine est enregistré en public dans la salle Doussineau et visible sur le site internet de la Ville de Chartres. Chaque mois un nouveau numéro est mis en ligne.

Destiné à faire connaître des initiatives originales d'individus ou d'associations du domaine culturel et à mettre en lumières des personnes passionnées, il donne la parole à des personnalités locales.

Claude Theil, animateur coordinateur de l'émission mène les interviews, avec pour mots d'ordre la proximité et la convivialité. « Il y a dix ans j'avais fait l'essai de quelques émissions TV au Forum. Cela plaisait bien. Se souvenant de cette expérience, la Ville m'a contac-

té pour me proposer d'animer ce magazine culturel d'une durée de 45

minutes environ. Je travaille en collaboration avec les compagnies La Belle Rouge, Kocc & Kor et Les Héliades. »

Dans le prochain numéro qui sera diffusé en mai, Claude Theil et son équipe se sont intéressés à La Zinzin Family et à Michel Brisson, président de Chartr'Estivales. Ils ont aussi recueilli les impressions d'une étudiante polonaise venue en stage au BIJ de Chartres. Les différentes rubriques sont fractionnées et peuvent ainsi être regardées séparément.

Le prochain enregistrement de l'émission aura lieu le samedi 25 septembre à la salle Doussineau.

Renseignements
tél. 02 37 23 41 42.



grand
WEB
zine



Au Conservatoire de Musique et de Danse

Le Festival *Notes de Printemps* Rencontres musicales entre Chartres et



Fort du succès des deux premières éditions, le Conservatoire, pour cette troisième édition de son festival, se mobilise pour offrir un printemps musical encore plus audacieux, dans les lieux majeurs de notre cité.

S'adressant à tous les publics, ce festival éclectique est l'occasion de présenter une fois encore, l'ensemble des activités du Conservatoire et de mettre en scène aussi bien les élèves que les professeurs.

Dans le cadre de l'année de la Russie le Festival *Notes de Printemps* du Conservatoire, s'associe avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Chartres et l'association *Dialogue 28* pour proposer une programmation prestigieuse : Neuf concerts vous seront proposés du 21 mai au 5 juin, dans des lieux différents et patrimoniaux.

Concert d'ouverture



Par l'orchestre Symphonique du Conservatoire.
Direction: Michel Bienaimé.

Vendredi 21 mai à 20h30.

Au Cloître des Cordeliers.

Entrée libre.

Ce concert, proposé en pleine air, présente le fruit du travail de l'année scolaire pour l'Orchestre Symphonique du Conservatoire, composé des élèves de second cycle jusqu'aux étudiants en cycle spécialisé.

L'orchestre symphonique du Conservatoire, composé de plus de 45 musiciens et dirigé par Michel Bienaimé, se produit régulièrement dans le département.
Programme : Borodine, Haydn, Schubert.



Concert Schubert

Par l'ensemble des professeurs du Conservatoire
Direction Michel Bienaimé.

Mardi 25 mai à 20h30.

Au Théâtre de Chartres.

Tarifs 7€ /5€.

Réservations tél. 02 37 23 42 79.

Les professeurs du Conservatoire ont choisi de nous présenter deux pages contrastées : la poignante *Fantaisie pour piano à quatre mains*, et le fantasque *Octuor pour vents et quintette à cordes*.



Journée Portes Ouvertes

Mercredi 26 mai, de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Cloître des Cordeliers.

Entrée libre.

A quelques jours des inscriptions pour l'année 2010/2011, cette journée est l'occasion de découvrir un établissement moderne et dynamique, loin des traditionnels clichés. On pourra assister à de nombreuses animations : répétitions d'orchestre, cours de chant, présentations chorégraphiques... et rencontrer l'équipe pédagogique.



Musique de chambre et virtuosité

Programme proposé par de jeunes talents russes et français.

Mercredi 26 mai à 19h.

Cloître des Cordeliers.

Entrée libre.

Pour clôturer la journée portes ouvertes du Conservatoire, un concert sera proposé par de jeunes virtuoses russes du Conservatoire de Saint-Petersbourg et de grands élèves du Conservatoire. Virtuosité et musique de chambre, tel est le contenu de cette fin d'après-midi musicale.



Musique russe

Grands airs d'opéra et musique de ballet, par les solistes du Théâtre Mariinsky et l'ensemble *style 5* de Saint-Petersbourg.

Jeudi 27 mai à 20h30.

Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Tarif unique : 30 €. Réservation office de Tourisme.

Co-réalisation : Association dialogue 28/Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir.

Programme : Tchaïkovski, Rubinstein, Dvorak, Moussorgski, Glinka, arrangements de chants populaires.



Puccini Missa Di Gloria

Vendredi 28 mai à 20h30.

Cathédrale de Chartres.

Tarifs :17€/15€/12€.

Réservations : France Billet : 08 25 02 00 20.

Nouvelle production commune du Grand Chœur du Conservatoire et de l'Orchestre de la Garde Républicaine, cette *Missa di Gloria*, œuvre grandiose de l'auteur de *Tosca* et de *La Bohème*, devrait attirer un public nombreux en la Cathédrale, comme l'an passée avec le *Requiem* de Mozart, ou en mars dernier avec *Carmina Burana*.

Saint-Pétersbourg

Les deux ensembles auront également interprété cette *Missa di Gloria* la veille, jeudi 27 mai, aux Invalides.

Co-production : Grand Chœur du Conservatoire de Chartres / Garde Républicaine de Paris.



Musique sacrée

Par le chœur de la Cathédrale Saint-Isaac et les solistes du Théâtre Mariinsky de Saint-Pétersbourg – Direction Lev Duanev.

Samedi 30 mai à 20h30.

Cathédrale de Chartres.

Tarifs unique 15€ – Réservation Office de tourisme.

Le chœur de la cathédrale Saint-Isaac, dirigé par Lev Dunaev, est l'un des plus célèbres de Russie. Le programme réunit les compositeurs les plus célèbres de musique religieuse russe : Bortnianski, Rachmaninov, Tchesnokov. Ainsi qu'une mélodie *La Laure des Grottes* à Kiev – berceau de l'orthodoxie russe.



Rencontre chorale internationale

Echange culturel entre la Maîtrise du Conservatoire et le chœur de Kiev, *Vognyk*.

Mardi 1^{er} juin à 20h30.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Tarifs : 7€/5€. Réservation au 02 37 84 04 75.

La Maîtrise du Conservatoire nous propose de découvrir cet année encore un chœur de renommée internationale issue du prestigieux concours *Florilège vocal* de Tours, l'ensemble *Vognyk*.

Composé uniquement de jeunes filles et dirigé par sa fondatrice Svetlana Stepanenko, il a reçu

de nombreux prix internationaux dans de nombreux concours.



Jazz aux Cordeliers

Concert de clôture du festival Notes de printemps.

Samedi 5 juin à 20h30.

Cloître des Cordeliers.

Entrée libre.

Par le Big Band du Conservatoire de Chartres, direction Jean-Jacques Ruhlmann, et avec la participation du *Dérive Jazz Quartet*. Programme à consommer sur place... un florilège de standards et de compositions originales... le Big Band ne se présente plus : animé par Jean-Jacques Ruhlmann et Patrick Hoarau, il réunit élèves et anciens élèves du Conservatoire, tous ceux qui, à fréquenter les ateliers jazz du CRD ont attrapé le virus.

Pour cette soirée de partage qui clôturera également le Festival *Notes de Printemps* le Big band a invité le fameux *Dérive Jazz Quartet* Attention, vos deux oreilles ne vont pas suffire....



Le jeudi 27 mai
à 20h30, au Musée des
Beaux Arts.

Une soirée Chopin en compagnie du pianiste François Cornu

François Cornu offrira un programme tout en raffinement avec une sélection de Nocturnes et Mazurkas du compositeur polonais.

Amoureux du bel canto italien, Frédéric Chopin, dont nous fêtons cette année le bicentenaire de la naissance, fait chanter son piano dans les Nocturnes.

Les phrases musicales se déploient avec souplesse et lyrisme, nul autre compositeur n'offre un tel parallèle entre l'art vocal et l'art pianistique! Les Mazurkas, quant à elles, représentent la terre natale quittée à l'âge de vingt ans. Chopin s'y exprime avec un langage très poétique, donnant une élégance et un caractère très personnels à ces danses traditionnelles.

Réservation conseillée
au 02 47 87 00 37 ou
info@elixir-chartres.org
Tarif unique : 12 euros.
Tél: 06 13 59 30 96.
<http://elixir-chartres.org>



48 | VOTRE VILLE 90 / Mai 2016

le vendredi 28 mai,
Organisé par la Ligue
contre le Cancer,

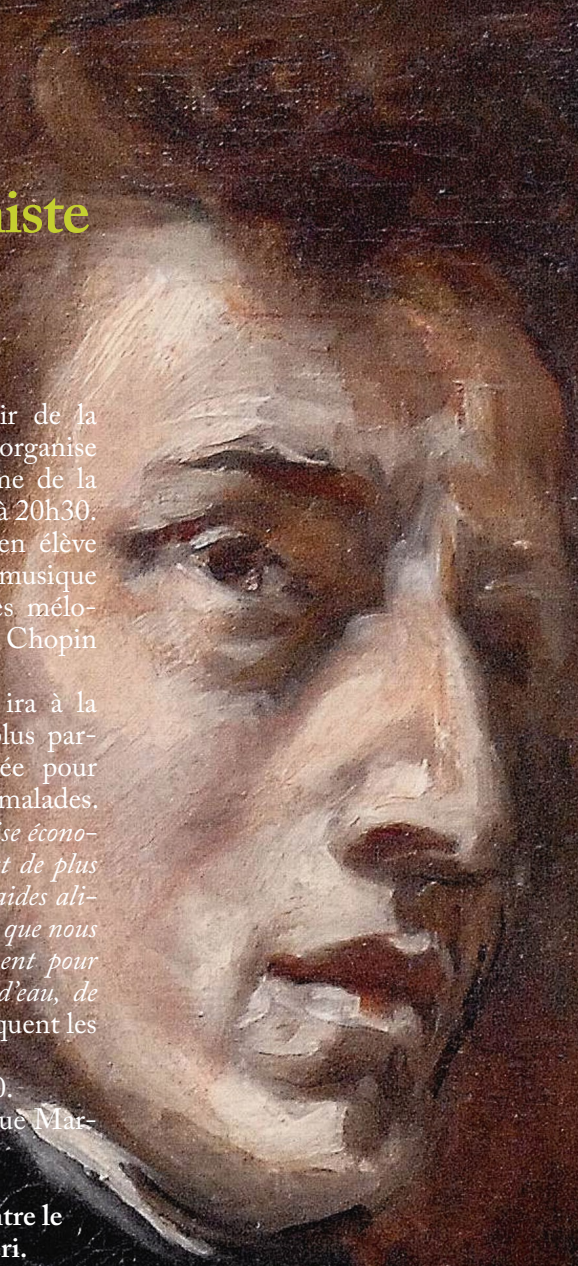
Un récital Chopin – Schumann Avec le pianiste Gérard de Botton

Le comité d'Eure-et-loir de la Ligue contre le Cancer organise un concert dans le Dôme de la CCI, le vendredi 28 mai à 20h30. Gérard de Botton, ancien élève de l'école Nationale de musique de Paris, bien connu des mélomanes chartrains, jouera Chopin et Schumann.

L'ensemble des recettes ira à la Ligue qui se mobilise plus particulièrement cette année pour l'aide alimentaire aux malades. « Dans le contexte de la crise économique actuelle la Ligue est de plus en plus sollicitée pour des aides alimentaires en plus des aides que nous apportons traditionnellement pour le paiement des factures d'eau, de gaz ou d'électricité. » expliquent les bénévoles de la Ligue.

Vendredi 28 mai à 20h30.
Dôme de la CCI, 5 avenue Marcel Proust.

Réservations : Ligue contre le
Cancer, 7 rue Gabriel Péri.
Tél. 02 37 21 19 50.
Ventes sur-place à partir de 20h.
15 €. cd28@ligue-cancer.net



Avec l'association Ya d'la joie et son café philo Démystifier la philosophie



De g à d : Jean-François Martin, trésorier de l'association, Bertrand de Lacheisserie, président de l'association, Madeleine Arondel, professeur de philosophie (retraité)

Chaque 2^e samedi du mois (sauf en juillet et août), le café philo proposé par l'association Y'a d'la joie, rassemble une trentaine de personnes, dans un bar chartrain*.

Le café philo est une rencontre-dialogue sur un thème d'ordre philosophique. Chacun est libre d'assister gratuitement au débat et d'y prendre part.

Un professeur de philosophie accompagne les participants dans leur dialogue en apportant des compléments ou des précisions lors de la séance et en réalisant une synthèse.

Les participants sont ensuite invités à proposer et à voter le thème du café philo qui se tiendra deux mois plus tard.

Quelques exemples de thèmes évoqués : « *L'autonomie est-elle le chemin de la liberté ?* » ; « *Faut-il nécessairement plaire pour exister ?* » ; « *La philo est-elle utile à la cité ?* » ; « *L'argent, le nerf de quelle guerre ?* »

L'association Y'a de la joie fondée en 1996, est à

la recherche d'adhérents et de soutiens.

Bertrand de Lacheisserie, son président, l'affirme : « *Offrir des prestations de qualité, faire des rencontres conviviales, avoir des débats philosophiques de bon niveau, tout en développant d'autres manifestations, demandent une association vivante et active. Comme toute organisation associative, ce dynamisme est lié à la force de ses ressources humaines* ».

L'adhésion à l'association peut se faire en qualité de membre actif en participant à l'organisation des actions, soit comme soutien financier par le paiement d'une cotisation de 5 ou 10 euros au choix.

Renseignements :
association Y'a d'la joie
88 rue des Perriers.
Tél. 06 80 40 93 41.
<http://sites.google.com/site/cafephilochartres>.

L'éclairage de Bertrand de Lacheisserie, président de l'association Y'a d'la joie.

Votre Ville : Pourquoi organiser un café philo ?

Bertrand de Lacheisserie : *Le café philo offre un lieu de rencontre et d'expression. La philosophie, qui est une réflexion sur l'Homme et sur sa situation, permet d'aborder de nombreux sujets. Les questions posées à chaque rencontre permettent d'ouvrir des débats riches en enseignement. Chaque participant apporte ses connaissances et son expérience et cet échange développe une richesse profitable à tous.*

VV : Comment sont choisis les sujets ?

BdL : *A chaque fin de séance les participants proposent des sujets qui sont soumis à un vote pour n'en garder qu'un. Ce procédé permet d'ancrer le café philo dans les préoccupations des participants ou d'évoquer l'actualité. Il arrive que le bureau de l'association impose un sujet. Des rencontres avec d'autres associations, comme ce fut le cas récemment avec l'association Aides, peuvent*

amener aussi à parler de certains thèmes.

VV : Qu'apporte ce type de collaboration à l'association ?

BdL : *La philosophie ne doit pas être enfermée dans une tour d'ivoire. Le café philo est ouvert à tous et il n'y a pas d'obligation de connaissance préalable. Les sujets sont accessibles. Nous souhaitons inscrire notre action dans la vie chartraine et collaborer avec d'autres organisations. La réflexion philosophique permet à notre société de prendre du recul sur de nombreux sujets et de se faire un avis plus construit sur de nombreuses situations.*

Le prochain café philo aura lieu au bar le Parisien, le samedi 8 mai de 17h à 19h, sur le thème « *L'utopie : l'irréalisable ou l'irréalisé ?* »

Au Musée des Beaux-Arts, la Nuit des Musées

L'art est nez

Les étudiants de l'IUT de Chartres vous présentent :

L'Art est
NEZ

La NUIT des MUSÉES

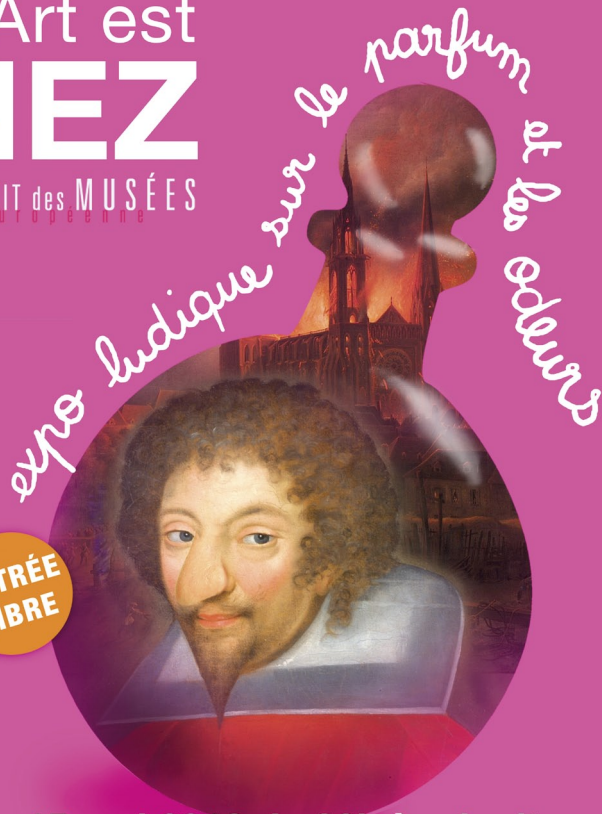
ENTRÉE
LIBRE

15 mai 2010 de 20h à minuit

Musée des Beaux-Arts de Chartres



Conception CAROLINE ROMETTE



verte des odeurs du monde environnant, expliquera le processus de fabrication de parfum.

Dans la chapelle, seront exposés sous vitrine les factices et flacons mis à disposition par la Cosmetic Valley.

Un orgue à parfums trônera sur les marches, protégé par un petit mur de verdure.

Caroline Romette et Flore Preslier, deux artistes plasticiennes proposeront de sensibiliser le public aux odeurs et à l'art. Elles réaliseront successivement plusieurs mandalas éphémères en épices au sol durant la soirée.

Les visiteurs pourront s'asseoir dans des tipis à l'ambiance odorante sur les thèmes : café, fleur, bonbons, madeleine, fromages et chocolat.

Une femme de deux mètres de haut très colorée, érigée dans l'esprit de Niki de Saint Phalle, dégagera des odeurs à divers endroits du corps.

Pour les enfants aussi

Un espace sera aménagé pour accueillir les enfants afin de leur faire découvrir le monde des odeurs. Un loto des odeurs, un atelier de réalisation de peinture odorante (tempera) et de pigments à base d'épices ainsi que des jeux ayant trait aux cinq sens seront animés par des étudiants.

Au Musée des Beaux-Arts.

Le 15 mai, de 20h à 24h.

Renseignements
tél. 02 37 90 45 80.

A la demande de Nadine Berthelier, Conservateur du Musée des Beaux-Arts, quatre étudiants de l'IUT de Chartres ont imaginé une exposition sur le parfum et les senteurs.

Margot Boutain, Fabien Gohier, Clotilde Charpy, Enis Idrizi, encadrés par leur professeur M. Maugeri, ont eu envie de mêler l'art et l'odorat.

Les visiteurs seront accueillis de-

vant l'entrée du musée par une décoration florale, œuvre de Daniel Stive du service espaces verts de la Ville.

Christine Corbin, biologiste et présidente de l'association Sensibilisation de l'Odorat, Décou-



dans le cadre des « Mardis de la Science » en région Centre

Savoir se protéger du Soleil

par **Thierry DEVERS**, Maître de Conférences HDR Institut PRISME-IUT de Chartres, Université d'Orléans

sante. Cette exposition n'est cependant pas sans danger, et l'augmentation des cancers cutanés inquiète le monde médical. En effet, ils sont devenus la seconde cause de mortalité par cancer. Si 90% de la population est consciente que l'exposition au soleil présente des dangers, 60% seulement utilise des protections solaires. Quels sont ces dangers et comment les rayons du soleil qui pénètrent dans la peau engendrent-ils ces dégâts? La protection est principalement assurée par des crèmes solaires possédant des indices SPF, souvent difficiles à comprendre. Que contiennent ces produits, comment les filtres agissent-ils et doivent ils être nanométriques? Enfin, où en est la recherche actuelle en particuliers à Chartres. C'est à ces questions que cette conférence accessible à tous se propose de répondre.

Enseignant Chercheur en Matériaux au Département GIM de l'IUT de Chartres, Thierry Devers travaille depuis plusieurs années sur l'élaboration et la caractérisation de nanocomposites pour des applications cosmétiques et pharmaceutiques. Ses travaux actuels sont orientés sur l'oxyde de cérium (pur ou dopé) qui possède des caractéristiques innovantes comme filtre solaire UVA et de désintoxication de la peau après attaque chimique.

Mardi 1^{er} juin 2010 à 20 h 30

Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :

Muséum : 02 37 28 36 09 &

Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

La protection Solaire : une recherche innovante pour allier bien être et sécurité.

Ange ou démon, le soleil est source de bien être nécessaire à la vie. L'exposition solaire est perçue comme un moment de plaisir et le bronzage une image valori-

Avec le Musée des Beaux-Arts

Mosaïque de photos

du 2 au 30 mai.

A la collégiale Saint-André.

L'artiste invité est Eric Cantona (auteur du cliché ci-dessous).

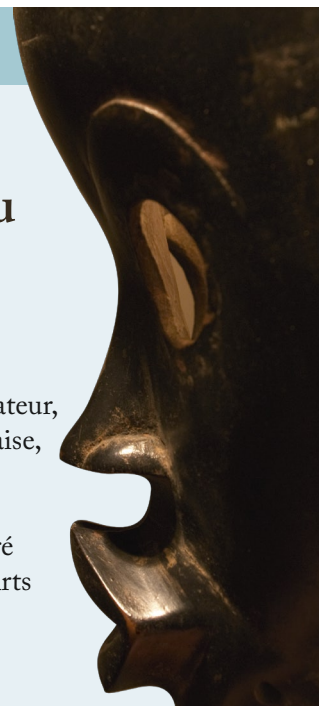


L'art ancestral de l'Afrique occidentale au temps de Noël Ballay

du 29 mai au 26 septembre.

Au Musée.

Noël Ballay (1847-1902), médecin, explorateur, gouverneur de l'Afrique occidentale française, fondateur de la ville de Conakry a croisé lors de sa vie en Afrique, de nombreuses ethnies. Dans le cadre de son cycle consacré aux arts ancestraux, le Musée des Beaux-Arts aborde cette année l'Afrique en suivant le cheminement de Noël Ballay.



À la Cathédrale
de Chartres,
dimanche 6 juin

Le Chœur de l'Oratoire du Louvre en concert

Ce Chœur et le Jeune Orchestre Symphonique de Rhénanie - Nord Westphalie se sont produits avec succès à Chartres en juin 2009 : ils ont donné le grand oratorio «Paulus» de Mendelssohn à la Cathédrale, en commémoration du bicentenaire de la naissance du compositeur et du bimillénaire de celui de Saint Paul. 500 personnes étaient venues les applaudir. Ils reviennent cette année avec, au programme : Musique pour les Feux d'Artifice Royaux de Handel, Concerto en ré mineur pour flûte et orchestre de Bach, (soliste Svenja Borgstaedt) Gloria de Poulenc, (soliste Isa Lagarde).

Direction :
Nicholas Burton-Page.

Renseignements :
Tél 02 37 35 95 79 /
06 71 60 64 80
njbp@cegetel.net



Place Saint-Pierre,
dimanche 6 juin

Exposition L'art dans la rue

L'art dans la rue est né d'une idée toute simple : permettre aux créateurs et artistes petits ou grands, le temps d'une journée, de montrer leurs travaux au public.

Cette manifestation permet de découvrir des œuvres de toutes sortes, de partager et de contempler des travaux d'artistes pour lesquels cette exposition est bien souvent l'unique occasion d'être confronté à un public.

En sept années de manifestations, plus de six cents exposants sont passés par la place Saint-Pierre. Des cathédralistes, des sculpteurs ferrailleurs, des coups d'essais, des coups de maîtres, des bricoleurs, des collectifs d'artistes, tous reconnaissent que *L'art dans la rue* leur offre l'occasion de nombreuses rencontres. Certains y ont trouvé parfois une exposition future, d'autres un atelier ou une commande publique, d'autres encore ont pu acquérir un morceau du tag géant (en hommage à Donatien Orus réalisé par ses amis artistes).

L'art dans la rue c'est aussi l'occasion de découvrir les objets de Jean-Louis qui comme personne sait donner vie à des lambeaux de ferrailles, ou de s'ébahir devant une artiste de 80 ans tirant son caddie rempli de dessins représentant des oiseaux et désirent exposer juste pour la journée.

Renseignements
tél. 02 37 30 20 21
ou 06 25 48 53 14.
Comite-saintpierre-28@orange.fr

Les rencontres d'Albert Blanchard



Hommage à Michèle Morgan Pour ses 90 printemps

J'ai rencontré cette grande dame du cinéma français il y a quelques années, sur le champ de courses de Moulin-la-Marche, à l'occasion du Prix Perce-neige, institué par Lino Ventura avec Michel Drucker et la famille Gabin (Mathias, Florence et Dominique). Cette année-là Michèle Morgan était la présidente de la cérémonie.

Quatre films ont marqué sa carrière. D'abord en 1946, la Symphonie pastorale de Jean Delannoy, Les orgueilleux d'Yves Allégret avec Gérard Philippe, Le miroir à deux faces d'André Cayatte en 1958 avec Bourvil et Gérard Oury; en 1960 Fortunat d'Alex Joffré toujours avec Bourvil et un jeune comédien Frédéric Mitterrand.

J'allais oublier: en 1938, Quai des Brumes de Marcel Carné avec Jean Gabin et je veux citer aussi son prix d'interprétation en 1946 au Festival de Cannes (dont elle fut la présidente en 1971) pour son rôle de Gertrude dans la Symphonie pastorale.

90 ans aujourd'hui et toujours ces yeux qui ont fait rêver plusieurs générations...

Atelier de sculpture de l'association Saint-Eloi



Martial Moulin, orfèvre en la matière

Sculpteur depuis l'âge de neuf ans, Martial Moulin enseigne, avec rigueur et délicatesse, l'art de la matière dans son atelier galerie du centre ville.

Dans la quiétude d'une petite rue du centre ville, la rue des Bouchers, Martial Moulin, sculpteur, a installé son atelier depuis dix ans. Sans publicité, hormis celle du bouche à oreille, il donne là des cours à une quinzaine d'adultes. « *Pas un jour sans que quelqu'un ne franchisse la porte pour lui demander des cours* » souffle Jean-Paul, un élève qui s'est mis à la sculpture à l'âge de la retraite. Sans doute attiré par les visages d'albâtre exposés dans la vitrine de l'atelier.

La rondeur des sujets, la pureté du matériau, la volupté qui se dégage des formes maternelles, poussent à franchir la porte. Le maître des lieux, visage rond lui aussi et voix douce, vous accueille alors sur un fond de musique classique. Le thé est entrain d'infuser et les élèves

sont en communion avec leur œuvre. « *C'est très agréable de travailler avec Martial, même s'il est très exigeant* » continue Jean-Paul « *en technique, il connaît tout. Et en plus il possède une grande culture générale.* »

Attiré par la sculpture dès l'âge de neuf ans, Martial Moulin s'est d'abord formé au métier de graveur dans la prestigieuse école Boule. Devenu orfèvre, il a longtemps dirigé le bureau d'études des Étains du Manoir avant de se consacrer à sa passion première, la sculpture. « *J'aime la taille directe dans le marbre, pour sa transparence et ses effets. Mais je sculpte aussi avec plaisir le bois, le bronze et toute autre matière* » explique-t-il, rieur, en découvrant un buste en ...chocolat, secrètement mis à l'abri des regards gourmands.

Après sa participation au Salon

de Chartres organisé en mars dernier par l'association *Peinture et Réalités* dans la collégiale Saint-André, il exposera à Maintenon, à Saint-Georges-sur-Eure, à La Framboisière, ainsi qu'au Salon des agents territoriaux de la Ville dont il sera l'invité d'honneur, et dans une galerie de Canterbury. « *Les Anglais ont un regard différent sur l'art! J'en ai déjà fait l'expérience Outre-Manche.* »

Ses élèves aussi exposeront prochainement dans l'atelier de la rue des Bouchers.

Atelier-Galerie Saint-Eloi. Rue des Bouchers.

Ouvert du lundi au samedi.

Tél. 06 11 40 14 37.

Le coin des philatelistes Étonnant!



La petite république de Saint Marin, enclavée dans l'Italie, a émis, en 1967, une série de timbres dont les sujets sont des cathédrales gothiques, emblématiques et européennes ... mais sans Notre-Dame de Chartres, sauf que ...
Sauf que tout chartrain philaté-

liste, cherche néanmoins la « sienne » à la vue de ce thème. Et il est généralement déçu, zappe cette série, et passe à

la suite!

Et pourtant cette série de cinq valeurs, qui vous coûtera un peu moins cher qu'une baguette à la boulangerie voisine, réserve une grosse surprise! Numérotée 704 à 708, elle nous montre Amiens, Tolède, Sienna, Salisbury et Cologne. Aucune de ces villes n'est jumelée avec Chartres! Le support papier est teinté, elle possède un filigrane! Vous n'êtes toujours pas sur la bonne piste ... Seul le motif-cathédrale change : la présentation et le cadre sont semblables sur toutes les valeurs! Alors là, vous brûlez!!!

C'est en effet dans cette partie du timbre – le cadre – que l'on relève la présence de Chartres. Deux statues, à droite et à gauche du timbre, encadrent le motif. Et si l'on connaît bien et si l'on observe un peu, on y reconnaîtra les deux statues extérieures de l'ébrasement droit du portail central de la façade occidentale. Bingo!

Et autre avantage après l'acquisition de cette série entière, c'est que vous posséderez cinq fois le sujet chartrain... pour une bouchée de pain!

Jean-Francis Ressor
Cercle philatélique chartrain
Tél. 02 37 28 45 74.
philachartres.over-blog.fr



Au Compa, jusqu'au 30 juin.

Eco-diversité

Exposition de 100 photographies de Damien Rouger sur la faune aquatique d'Eure-et-Loir.

Dans la continuité de l'exposition *Eaux*, le Compa a choisi de présenter une exposition photographique étonnantes de Damien Rouger représentant la richesse de la faune aquatique du département.

A travers l'objectif de ce photographe animalier on peut contempler des scènes uniques, telle la compétition pour un même nid, la lutte entre deux cygnes pour conserver un territoire, des scènes de parade amoureuse, de reproduction, des prédateurs en quête de proies...

Un travail qui nécessite du repérage, des heures d'observations pour identifier les traces et les habitudes des espèces. Cette exposition s'attache à aborder la

notion d'écodiversité par le biais de définitions simples et accessibles à toute la famille.

Visites commentées de l'exposition en présence du photographe à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité le 22 mai et le 13 juin.

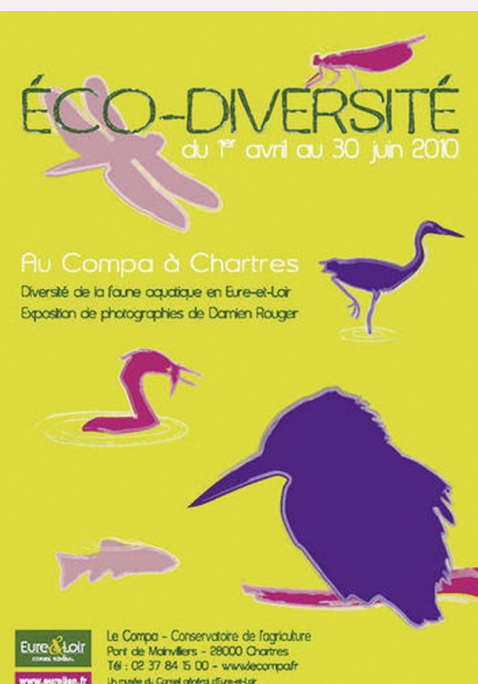
Tarif : 3,80€ – Tarif réduit : 1,50€ – Gratuit pour les – 6 ans.

Et aussi :

Samedi 15 mai : La Nuit des Musées de 20h à minuit.

Spectacles de danse contemporaine « l'eau », « l'air » et « la terre » à travers l'exposition *Eaux* et les collections de machines agricoles, par la Cie A Corps.

Le Compa – Conservatoire de l'Agriculture
Pont de Mainvilliers,
28000 Chartres.
Renseignements
tél. 02 37 84 15 07.
www.lecompa.com



Tribunes de l'opposition

Souriez, vous êtes filmés!

La municipalité de Chartres s'inscrit totalement dans la politique gouvernementale du « *TOUT SECURITAIRE* ». Elle a donc installé de nombreuses caméras de vidéo surveillance à travers la ville.

Rarement, sur le plan national, une semaine se passe sans que ce système sécuritaire à la mode, montre ses limites. Dernièrement un jeune homme a été poignardé dans un train équipé de caméras et un collégien a été agressé au sein de son établissement scolaire, pourtant équipé de ce matériel « *ultra performant* ».

Il faut savoir que cet équipement a un **coût élevé**, tant par son achat que par sa maintenance : intervention, entretien, délai de réparation, mise aux normes nécessaires, etc...

Nous rappelons que les caméras ne remplaceront jamais **une politique de prévention, ainsi qu'une police de proximité** dans les quartiers qui aurait :

- 1) Connaissance des **problèmes de proximité**,
- 2) **Une vraie dimension sociale** pour renforcer la **cohésion et la solidarité**,
- 3) Besoin d'une **action préventive** en articulation avec les services socio-culturels, la justice,....

Enfin, de nombreuses Villes équipées depuis plusieurs années avec ces systèmes, **dressent un bilan bien mitigé** et constatent notamment un **déplacement des effractions** vers d'autres secteurs géographiques.

Nous pensons que l'implantation de 60 000 caméras en France d'ici 2011, ne compensera pas la suppression entre 2009 et 2013, de 11 400 postes de policiers et gendarmes par l'Etat-UMP.

Les élus Socialistes et Républicains, ont autant le souci **d'identifier les agresseurs** que celui **d'éviter les agressions**.

Pour atteindre ces deux objectifs, mettre des caméras aux points stratégiques, mais la **présence de policiers et de gendarmes est indispensable**.

Des locaux de police sont vacants à La Madeleine et à Beaulieu : rétablissons **cette police de proximité**, en lien avec la police nationale, mais aussi la présence des travailleurs sociaux, qui faisaient l'**unanimité et la satisfaction des habitants**, et créons des points « *PREVENTION* » dans les différents quartiers de la Ville!

Nous attendons d'avoir un bilan « **SECURITE DE LA VILLE** », **chiffré et commenté à la suite des décisions prises par la municipalité**, avec des précisions, par exemple : quel était le niveau d'infractions ou agressions avant les installations et quel en est le niveau actuel? Ceci, quartier par quartier.

Ensuite, à chacune et chacun d'entre nous, de forger son opinion.

Les élus socialistes et républicains.

Pour nous joindre : elus.sr.chartres@gmail.com



La madeleine, quartier puni!

En 2004, lors de la première épuration gorgienne, l'association du Forum de la Madeleine avait échappé aux foudres municipales : centre social, elle était subventionnée par la CAF, le Conseil Général et le Conseil Régional. Mais sans subventions de fonctionnement de la part de la ville de Chartres.

Durant ces huit dernières années, l'association a su remplir ses objectifs, à la plus grande satisfaction de ses adhérents, habitants et associations de la Madeleine, mais aussi des autres quartiers de la ville, de plus en plus nombreux. Ce succès était obtenu grâce à la diversité des activités proposées, au renouvellement de l'offre et à leurs qualités, aux liens sociaux tissés depuis de nombreuses années sur le quartier de la Madeleine.

L'année dernière, premier signe et première alerte, prouvant la volonté de reprise en main : le festival de la marionnette avait dû être annulé, au grand désespoir des enfants de la Madeleine. Le Maire avait jugé essentiel de supprimer la subvention qui permettait de l'organiser!

Cette année, on supprime tout. Et pourtant qui se plaint? Pourquoi décider de casser quelque chose qui marche? La seule raison qui vienne à l'esprit, c'est la politique. Car la Madeleine vote mal! Quelque soit l'élection, elle fait de la peine à M GORGES! La Madeleine doit donc être punie!

Il avait bien essayé d'acheter les habitants avec des travaux ostentatoires, mettant en péril les finances de CHARTRES HABITAT, et leur offrant même des petits fours à l'occasion d'inaugurations répétées, qui ont d'ailleurs valu à M. GORGES une fessée du Conseil constitutionnel...

Raté : les habitants de la Madeleine ne se laissent pas séduire!

Ils seront donc punis : leur association sera expulsée du Forum mi juillet.

Grand libéral à Paris, M. GORGES n'en est pas moins grand centralisateur dans sa ville; défendant l'initiative individuelle au Parlement, à Chartres, il pratique le centralisme démocratique, comme à la grande époque du communisme triomphant.

Eric Chevée

modem-chartres@orange.fr



Et les habitants de la Madeleine dans tout ça ?

A Chartres, beaucoup d'associations bénéficient des structures des Maisons pour tous (MPT) par convention avec la ville.

Dans le quartier de la Madeleine, onze associations en bénéficient. L'une d'entre elles :

Le « Forum, Association du quartier de la Madeleine »

Née en 1979, cette association a pour mission de favoriser la participation des habitants au développement de la vie associative et de l'animation de leur quartier.

Belle initiative citoyenne !

Mais depuis quelques semaines, une polémique est née qui pourrait se transformer en « bras de fer ».

Que se passe t il ?

D'un côté la municipalité qui dénonce la convention de mise à disposition des locaux du Forum de la Madeleine pour reprendre, en direct, la gestion du social par le CCAS comme elle l'avait fait en 2004 pour les autres MPT. De l'autre, le Forum qui se voit accepter par la CAF sa demande de renouvellement d'agrément comme centre social et qui ne comprend pas une « reprise en main ».

Ceci était prévisible. Comment se fait il alors qu'aucune concertation n'ait eu lieu avant tout ?

Chacun dit être le mieux placé pour s'occuper du social :

La municipalité veut coordonner l'intervention du CCAS, du conseil Général et de la CAF pour plus d'efficacité. C'est un choix politique.

Le Forum veut faire participer les habitants à son organisation pour être plus proche des utilisateurs. C'est un choix citoyen.

Et certains alimentent cette polémique en criant au complot politique. Mais c'est tellement facile et tellement « électoraliste ». Les associations sont des réseaux de voix très utiles au moment des élections...

Mais Karine Dorange, adjointe à la vie des quartiers et Gilles Métayer, président du Forum ne vont pas dans cette direction. Et c'est tant mieux. Car au final qui en seraient les perdants ? Les habitants. Eux n'ont que faire des bagarres politiques. Ce qu'ils souhaitent c'est vivre sereinement, être écoutés, accompagnés, participer à des activités, à des animations. Et que leur quartier ne soit « oublié » par la municipalité.

Alors la bonne nouvelle est que Gilles Métayer entre au conseil municipal car il sait ce que veut dire « engagement ». Ce nouvel élu sera peut être le trait d'union qui manquait !

Nadège GAUJARD

nadege.gaujard@gmail.com

Tribune de la majorité

Respectons les Chartrains

L'opposition bégaie.

Après madame Vallet, puis madame M'Faddel, c'est monsieur Amiel qui jette l'éponge et quitte le Conseil Municipal. Quel mépris pour les électeurs... Et ce n'est pas fini : monsieur Métayer n'a fait que « passer » l'autre jour au Conseil Municipal, juste pour annoncer qu'à peine intronisé il démissionnait.

C'est un aveu : derrière le militant associatif se cachait (mal) le partisan politique engagé dans l'opposition. On le savait depuis sa candidature municipale sur la liste Vallet-Chevée (PS-MODEM).

Sa pirouette au Conseil prouve qu'il en a tiré les conséquences : peut-on prétendre durablement conduire l'action d'une Maison Pour Tous (où la neutralité est la règle) quand on milite activement pour une fraction artisanale ? La réponse est et doit rester non.

Et la majorité ? Elle continue de tenir ses engagements pris devant ses électeurs. Nous avons voté la baisse des taux des impôts locaux pur la neuvième année consécutive. Et nous lançons projet sur projet, de la place Casalis au prêt de vélos sans oublier la future école de Beaulieu, pour améliorer la vie quotidienne des Chartrains en respectant leur pouvoir d'achat.

Et les Chartrains retrouvent confiance, malgré la crise.

Des preuves ? Les locataires de Chartres Habitat n'ont jamais été aussi nombreux à vouloir devenir propriétaires ; les restaurateurs du centre-ville disent qu'ils bénéficient de l'influence des admirateurs toujours plus nombreux de Chartres en Lumière. Et quand un « coup de moins bien » en frappe quelques uns, nous essayons de faire ce qu'il faut. Ainsi Jean-Pierre Gorges a obtenu du Ministre du Budget l'abandon du rappel de TVA (54 000 euros !) qui menaçait notre Union Commerciale : de l'avantage d'avoir un Maire qui est aussi Député.

Et quand monsieur Chevée propose en Conseil la baisse de la taxe sur le droit de place perçue sur les terrasses des restaurateurs et cafetiers de la place Billard, le Député-Maire de Chartres fait voter cette mesure provisoire au bénéfice d'une profession qui attend l'aménagement des rues du quartier en espace totalement piétonnier.

Nous ne faisons pas de « petite politique » quand il s'agit de l'intérêt des Chartrains. CQFD.

Les élus de la majorité

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir tiendra ses permanences au centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray, les mercredis 9 juin, 8 septembre et 10 novembre, de 14h à 16h, dans le service du Docteur Levecq au 5^e étage médecine A.

Renseignements, tél. 02 37 31 49 34.

Conseil Conjugal et Familial

Pour aider les couples qui traversent des difficultés. Le premier entretien est gratuit.

Pour tous renseignements et rendez-vous
UDAF tél. 02 37 88 32 57.

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : mardi 11 mai à 17h 30, samedi 5 juin à 11 h, jeudi 1^{er} juillet à 17 h 30.

Renseignements RST28
tél. 02 37 30 31 05.

9^e festival international Gospel

Les 3, 4, 5, 6 et 12 juin. Avec Jo Ann Pickens et Lea Gilmore. A Chartres, Dreux, Sours, Orrouer.
Renseignements tél. 02 37 36 82 49 ou 06 46 07 34 33.

Concert

L'Ensemble Vocal des Tourelles d'Épernon dirigé par Bruno Resteghini, donnera son concert d'été en l'église de St Aignan de Chartres le samedi 12 juin à 20h30. Au programme : Bruckner, Brahms, Gounod, Mendelssohn.
<http://www.evt-epernon.fr>

Ciné clap

18 mai : *Ma maison jaune*, d'Amor Hakkar-Algérie (2008)
Auditorium de l'Apostrophe.

Courses hippiques

Vendredi 7 mai : journée PMU
Vendredi 28 mai : journée PMU.
Hippodrome de Chartres.

36^e salon de l'édition scolaire

Livres scolaires, livres jeunesse, multimédia.
2 juin, de 9h à 17h30.
Chartreexpo. Entrée libre.

Journée portes ouvertes à l'aéroclub

Dimanche 23 mai, à partir de 9h30. L'Armée de l'air sera présente et donnera des renseignements sur ses carrières. exposition d'avions, participation de l'association des constructeurs amateurs d'avions de Chartres, baptêmes de l'air, vols d'initiation, buvette.

Solution des mots fléchés du numéro d'avril	P	A	R	E	D	U					
	B	L	A	S	O	N	N	E	R		
	A	B	S	I	D	E	S				
	A	N	S	E	O	P	T	E			
P	P	I	C	R	A	S	I	S			
S	O	L	E	H	A	M	E	C	O	N	S
M	I	E	T	T	E	E	R	O	D	E	E
S	T	R	I	A	N	E	P	E	N		
A	S	T	I	U	I	T	I	S	T		
P	O	R	E	U	X	E	P	E	L	A	I
N	E	S	C	D	R	I	R	E			
U	N	E	S	A	U	M	O	N	D	L	
T	E	S	T	E	R	A	F	U	S	I	L
R	R	P	L	O	I	E	N	E			
B	I	E	R	E	I	N	T	E	E	M	
R	E	M	U	S	T	E	T	S	E		
E	E	P	I	E	C	U	M	A	N		
M	U	R	E	N	E	F	R	E	R	O	T
E	N	R	A	S	C	A	S	S	E	S	

« La mobilité des jeunes en Europe »**Pièce de théâtre**

Le jeudi 20 mai, pièce de théâtre animée par la compagnie « *Trait pour trait* », de 18h30 à 20h30, à la Maison pour Tous du Pont Neuf. Entrée gratuite sur inscription au BIJ.

« Journée nationale de l'initiative et de l'engagement des jeunes »

Le mercredi 26 mai, le BIJ valorise les projets de jeunes et vous aide dans vos démarches :

- Présentation du projet « *La Cérémonie* », film réalisé par Fabien Piccinin, avec la participation des jeunes de la Maison Pour Tous de Beaulieu, récompensé au festival de Fontainebleau et sélectionné au festival Oroleis à Paris.
- Atelier SVE (Service Volontaire Européen) animé par la FRMJJC d'Orléans et deux volontaires Européens, de 14h à 17h.
- Le service Civique : présentation du dispositif (informations et documentations).

«Préparer son voyage en ligne»

Vous souhaitez commander un billet de train, trouver un vol à prix cassé, préparer votre itinéraire en ligne.

Le mercredi 2 juin de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h, le BIJ vous propose 2 ateliers animés par un animateur multimédia. Sur inscription au BIJ.

Accueil Libre Anonyme et Gratuit

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h 32, boulevard Chasles Tel: 02.37.23.42.32
Bij28@ville-chartres.fr
www.ville-chartres.fr
rubrique «jeunesse». Accueil Libre, anonyme et gratuit.

Le 30 Dimanche Mai 9h-19h La Saussaye fait son Marché Fermier



Vente de
produits
fermiers

Ferme miniature

Promenade en calèche

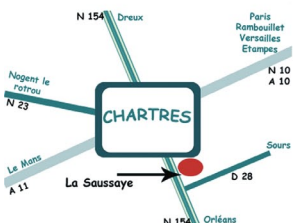
Animations

Expositions

Buvette et
Restauration
sur place

Entrée
Libre

plan d'accès:



pour plus de renseignements:
02.37.33.72.00
www.legta.chartres.educagri.fr



Déclarations Préalables déposées

M MACLOUD DENIS	3 RUE PAUL VALERY	RAVALEMENT DE FACADE
MME LELIEVRE LAURENCE	1 BIS PLACE DU GENERAL DE GAULLE	TRAVAUX DE MODIFICATION DE FACADE ET DE COUVERTURE
VILLE DE CHARTRES	2 RUE JEAN ROUX	REFECTION DE LA COUVERTURE
INDIVISION MANCEAU / JOUANNET	30 PLACE DES HALLES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MARCO JACQUES	31 RUE DE SOURS	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
MME BRAY FRANCOISE	30 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES METROPOLE	9 RUE DE LAUNAY	IMPLANTATION D'UNE STATION DE POMPAGE DES EAUX USEES
M RICHOU LAURENT	94 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX DE CLOTURE
M GERMAIN DANIEL	69 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	POSE DE 2 PANNEAUX SOLAIRES
COULEUR SOLEIL	70 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION
MLLE MATHONNAT MARIE LAURE	86 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	INSTALLATION DE CLAUSTRAS EN BOIS
MME PRESLLIER FLORE	26 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M FERNANDEZ AGOSTINHO	8 RUE DES DRUIDES	TRAVAUX DE CLOTURE
VILLE DE CHARTRES	26 RUE DU DOCTEUR MICHEL GIBERT	TRAVAUX DE CLOTURE
CONSORTS JOUIN	29 RUE D'ETAMPES	DIVISION PARCELLAIRE
M BOUCHAILLOU PHILIPPE	42 RUE COROT	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
MME SANCEY ALICE	3 RUE DE LA PETITE CORDONNERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME DAVENAS MARIE ODILE	4 RUE DE LA CONCORDE	TRAVAUX DE CLOTURE
MME BONNEFOND ELIANE	24 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M CONTREPOIS ALAIN	73 RUE HENRY DUNANT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M ESCANDE BERNARD	3 RUE LOUIS BRAILLE	RAVALEMENT DE FACADE
M VANGEON GUY	23 RUE SAINTE MEME	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA FACADE
SCI DU 7 RUE SAINTE MEME	8 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION D'ISSUE DE SECOURS
MME SURIN BRIGITTE	5 RUE VERCINGETORIX	TRAVAUX DE CLOTURE
M COMITI ANTOINE	13 RUE DE BABYLONE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
COLLEGE SAINTE MARIE	PLACE ROGER JOLY	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A OSSATURE BOIS
M ALEXANDRE JEAN PAUL	36 AVENUE DE PLAISANCE	REPLACEMENT DU PORTAIL
SOCIETE GENERALE	19 AVENUE DES SABLONS	MODIFICATION DES ACCES DE L'AGENCE
M DUGUET PATRICK	6 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET TRAVAUX DE RENOVATION
MME FRENAUX MARIELLE	97 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI VOITURE
M LADJ RENE	14 IMPASSE DU HAMEAU DES JUBELINES	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
SCI DE LA PETITE CORDONNERIE	8 RUE DE LA PETITE CORDONNERIE	TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE
M SIMON CLAUDE	54 RUE MURET	TRAVAUX DE MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
MME HERVE CLAUDINE	1 PLACE DES HALLES	TRAVAUX DE RENOVATION DES FACADES ET MENUISERIES
MME JOUS BRIGITTE	86 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	RAVALEMENT DE FACADE SUR EXTENSION
MME TALBOT FABIENNE	23 AVENUE DE PLAISANCE	CONSTRUCTION D'UN ABRI JARDIN ET RENOVATION DE MENUISERIES
MME DORET SOLINE	2 RUE JULES SIEGFRIED	TRAVAUX DE CLOTURE
M GENTY FABRICE	28 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX DE RENOVATION DES FACADES ET MENUISERIES
M BLANCHARD MICHEL	10 RUE DE PATAY	REFECTION D'UN APPENTIS ET CREATION D'UN CHASSIS DE TOIT
LES JARDINS DE FLORENCE	6 RUE DANIELE CASANOVA	MISE EN PLACE D'UN STORE BANNE
M PEROUCHINE JEAN-JACQUES	13 RUE GUTENBERG	MODIFICATION DE FACADES
M TASSEAU JEAN-PAUL	10 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REFECTION D'ENDUIT ET RENOVATION DES FACADES

M LOPES JEROME	8 RUE DU MOULIN A TAN	CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA
M CHARLES HAROLD	10 ALLEE DES VINGT SETIERS	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
Déclarations Préalables délivrées		
M MME GHADDAB / BARBOT	6 RUE JULES SIEGFRIED	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FRANCE ARNO	3 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME RYMLAND NICOLE	53 RUE DE REVERDY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MME TROCHU / REISCH	35 RUE DE FRESNAY	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
M ROUAUD TRISTAN	8 RUE DES JUBELINES	MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
M BRUNEL STEPHANE	23 RUE VINTANT	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
M GILSON THIERRY	2 RUE DES COTES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M HAZAN RENE	4 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE
SARL EMINANCE	32 RUE DE LA PORTE MORARD	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME COUZINET ISABELLE	33 RUE DE FRESNAY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME GORET CLAIRE	14 RUE DE LA MANUTENTION	MODIFICATION ET RAVALEMENT DE FACADE
M NGUYEN ALEXI	70 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME DELALOY	6 RUE DE REVERDY	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
M GARDON EDITH	26 RUE DES CHAISES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL SARL THIERRY	6 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
MME DUVAL KARINE	20 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
SCI ANNASR – MONSIEUR SIOUD	4 RUE DANIELE CASANOVA	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME NAM	43 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	TRAVAUX DE CLOTURE
M JUDENNE	9 SENTIER DU CLOS VERT	RAVALEMENT DE FACADE
PETIT BATEAU	29 RUE DU SOLEIL D OR	RENOVATION DE FACADES
M GUILLAUME LAURENT	12 RUE GASTON COUTE	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
SAHLM EFIDIS	PASSAGE DES POETES	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE DE GARDE CORPS
M ROUSSELET JEAN CLAUDE	40 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION
M LECOMTE GERARD	9 RUE GUTENBERG	TRAVAUX DE CLOTURE
SOEURS DU BON SECOURS	11 RUE SAINT MAURICE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
M BRUNO PASCAL	1 CHEMIN DES HAUTS MENUS	TRAVAUX DE CLOTURE
M ROUSSIN SABAS	20 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	RAVALEMENT DE FACADE
M BONTEMS CLAUDE	23 RUE NEWTON	TRAVAUX DE CLOTURE
SARL RUDEAU	36 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
GRT GAZ	2 AVENUE ARISTIDE BRIAND	IMPLANTATION D'UN BATIMENT DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE
M VALIN CLAUDE	5 RUE FERDINAND DUGUE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M CARON ALEXIS	16 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE
M MACLOUD DENIS	3 RUE PAUL VALERY	RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	2 RUE JEAN ROUX	REFECTION DE LA COUVERTURE
M MARCO JACQUES	31 RUE DE SOURS	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M RICHOU LAURENT	94 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	TRAVAUX DE CLOTURE
CONSORTS JOUIN	29 RUE D'ETAMPES	DIVISION PARCELLAIRE
M BOUCHAILLOU PHILIPPE	42 RUE COROT	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN

Permis de Construire déposés

SARL LE PRIVILEGE	1 3 PLACE SAINT PIERRE	MODIFICATION DE FACADES ET TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE INCENDIE
M MME LECHEVALIER	18 RUE FARMAN	REAFECTATION D'UN GARAGE ET MODIFICATIONS DE FACADES
SCI L'ENTREE DES ARTISTES	10 RUE GABRIEL PERI	TRANSFORMATION D'UN LOCAL COMMERCIAL EN SALLE DE SPECTACLES
VILLE DE CHARTRES	9 RUE DE LA PAIX	CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS
M MME AUGAY	11 RUE PARMENTIER	TRAVAUX D'EXTENSION
ETABLISSEMENTS HEBERT	46 AVENUE D'ALIGRE	CONSTRUCTION DE SILOS
M HIRBEC FRANCOIS	29 RUE RENOARD ST LOUP	TRAVAUX DE DEMOLITION ET D'EXTENSION
M MARIE JEREMY	RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
SNCCHARTRES		
JARDIN D'ENTREPRISES	RUE GILLES DE ROBERVAL	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS A USAGE D'ACTIVITES ET DE BUREAUX
EDF - DIRECTION IMMOBILIER GROUPE	117 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE STOCKAGE POUR TRANSFORMATEURS PCB
SCI FMOH	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL (PC MODIFICATIF)

Permis de Construire délivrés

SCI BRIDOROFF	6 IMPASSE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE BATIMENT A USAGE DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
SCI DES PALUDIERS	6 IMPASSE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE BATIMENT A USAGE DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
SCI CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
SCI CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
M CHASSERANT JEAN PIERRE	3 IMPASSE DU HAMEAU DES JUBELINES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M PIZZOL RICHARD	15 RUE SERPENTE	TRAVAUX DE DEMOLITION ET D'EXTENSION
M LESIGNE GERARD	41 RUE DE VARIZE	TRAVAUX D'EXTENSION
M RODRIGUEZ SERGE	8 RUE NEWTON	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
M LEGRAND GILLES	38 RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE SUR PILOTIS ET MODIFICATIONS DE FACADES

Révision simplifiée du Plan Local d'urbanisme Pour La Maison Pour Tous de RECHEVRES

Dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier de Rechèvres, la Ville de Chartres vient de démolir la salle de la Cité pour permettre la construction d'une nouvelle Maison Pour Tous (MPT).

Cet équipement d'intérêt général a pour objet d'offrir aux habitants un lieu d'accueil pour leurs activités associatives, d'expositions ou de réunions familiales. De plus, l'inscription de cette opération dans l'aménagement urbain conduit à prévoir l'implantation de nouveaux commerces pour concourir à la dynamisation du quartier.

L'étendue de ce projet d'intérêt général, a conduit la Ville de Chartres à engager

une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin de procéder à une adaptation des articles UD 12 et UD 13 de son règlement relatifs au stationnement et aux aménagements extérieurs.

Par conséquent, par arrêté n°10/957 en date du 12 avril 2010, Monsieur le Député-Maire de Chartres a ordonné l'ouverture d'une enquête publique qui se déroulera à l'Hôtel de Ville, place des Halles du vendredi 30 avril 2010 au lundi 31 mai 2010 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Par ailleurs, le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné Mme Monique FOUQUET, domiciliée à Ferme

de Basmeville à CHATENAY (28700) en qualité de commissaire-enquêteur.

Mme le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie : le vendredi 30 avril de 9h à 12h, le mardi 11 mai de 14h à 16h et le jeudi 27 mai de 15h30 à 17h30.

Un dossier de présentation du projet est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ainsi qu'un registre afin que chacun puisse y déposer ses observations. Ces dernières pourront également être adressées par écrit à Mme le commissaire-enquêteur.

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 25 mars 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres

– DESIGNÉ Madame DELCROIX, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

– PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

– APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 février 2010 (unanimité)

– ADRESSE ses félicitations à Madame RAULT-BROCHET, Adjointe au Maire, qui a accouché d'une petite Lucie

– FAIT PART des démissions de Madame M'FADDEL et de Monsieur AMIEL, Conseillers Municipaux.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Club des Villes et territoires cyclables– Adhésion de la Ville unanimité

– APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres au Club des Villes et Territoires Cyclables

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la présente demande d'adhésion

FINANCES

2. Budget 2010– Vote des taux des taxes directes locales unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi,

Mme Dané s'abstiennent)

– VOTE les taux des taxes directes locales pour 2010 ainsi qu'il suit

- taxe d'habitation 18.12 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties 30.68 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties 39.79 %

3. Mise à disposition de bicyclettes– Conditions financières unanimité

– FIXE à 200 € le forfait à facturer pour couvrir le préjudice lors d'éventuelles dégradations non réparées par l'utilisateur, le vol ou la restitution de la bicyclette qui a fait l'objet d'un contrat de prêt.

4. Rue Nicole– Place Pierre Sépard– Abri vélos– Caution unanimité

– FIXE à 15 € le montant de la caution à verser pour obtenir un badge d'accès au parc à vélos situé à l'angle de la Rue Nicole et de la Place Pierre Sépard à Chartres.

5. Eglise Saint-Martin-au-Val– Réfection des couvertures et charpentes– Tranche conditionnelle 1– Demande de subvention unanimité

– APPROUVE la réalisation de la tranche conditionnelle 1 des travaux de restauration des charpentes et couvertures qui s'élève à 219 549.60 € HT soit 262 581.32 € HT.

– APPROUVE le plan de financement

	dépenses HT	recettes HT
restauration charpentes et couvertures tr conditionnelle	219 549,60 €	
participation DRAC (40 %)		87 819,84 €
participation CG (50 % du montant restant)	65 864,88 €	
participation Ville		65 864,88 €
Total	219 549,60 €	219 549,60 €

– SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

– SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général d'Eure-et-Loir

– AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

6. Stade Jean GALLET– Création d'un terrain de football synthétique– Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football unanimité

– SOLLICITE une subvention auprès de la Fédération Française de football pour la création d'un terrain synthétique aux normes au stade Jean Gallet

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

7. Stade Jean GALLET– Création d'un terrain de football synthétique– Demande de sub-

vention auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports unanimité

– SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour la création d'un terrain synthétique aux normes au stade Jean Gallet

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

CULTURE

8. Musée des Beaux-Arts– Convention de dépôt temporaire pour l'étude scientifique et technique du Clavecin Bellot unanimité

– APPROUVE la convention de dépôt temporaire du clavecin Bellot

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de dépôt temporaire du clavecin Bellot

9. Muséum– Exposition « *Eco-Diversité* »– Convention Conseil Général– Ville de Chartres unanimité

– APPROUVE la convention de partenariat pour l'exposition intitulée « *Eco-Diversité* » à intervenir entre la Ville de Chartres et le Conseil Général

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat pour l'exposition intitulée « *Eco-Diversité* »

ANIMATION DE LA VILLE

10. Commune Libre du Village de Saint-Brice– 7^{ème} marché de la Paulée– Subvention 2010 unanimité

– VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4000 € à l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice

11. Chartres en Lumières 2010– Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB

unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

– APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir

12. Concert d'Olivia RUIZ– Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM Eure-et-Loir unanimité

– APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM Eure-et-Loir

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir

PROMOTION DE LA VILLE

13. Concours Télérama en partenariat avec Gallimard– Prix de la Ville de Chartres unanimité

– OFFRE un prix correspondant à un séjour à Chartres pour 2 personnes durant 2 jours, d'une valeur de 399.60 €, au lauréat du concours organisé par Télérama

– FIXE le montant du prix à 399.60 €

ENSEIGNEMENT–JEUNESSE

14. Désaffectation des locaux à usage scolaire– Ecoles maternelles Charlie Chaplin et Les Catalpas– Ecole Élémentaire Ampère-Guéhenno unanimité

– DECIDE la désaffectation des locaux à usage scolaire des écoles maternelles Charlie Chaplin et Les Catalpas et de l'école élémentaire Ampère-Guéhenno.

15. Programme de Réussite Educative– Avenant Convention Etat-Ville-CCAS– Bilan 2009– Programmation 2010 unanimité

– APPROUVE le bilan de fonctionnement 2009

– APPROUVE le budget prévi-

sionnel 2010

– AUTORISE la signature de l'avenant 3 à la convention pluriannuelle d'attribution de subvention Programme de Réussite Educative entre l'Etat (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances), le CCAS de Chartres et la Ville de Chartres

PERSONNEL

16. Création de poste responsable du service Achats Moyens Généraux unanimité

– APPROUVE la création d'un poste de Responsable du Service Achats Moyens Généraux contractuel à temps complet pour une durée de 3 ans, en charge des missions telles que définies ci-dessus.

– PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

17. Création de poste Directeur de l'Enseignement unanimité

– APPROUVE la création d'un poste de Directeur de l'Enseignement contractuel à temps complet pour une durée de 3 ans, en charge des missions telles que définies ci-dessus.

– PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon

déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

18. Convention de mise à disposition de personnel avec la Ville de LUCE– Renouvellement unanimité

– ADOPTE le renouvellement pour une durée de 3 ans, de la convention de mise à disposition de la Ville de Lucé, d'un Professeur d'Enseignement Artistique discipline Clavecin– Musique Ancienne, pour une durée de 8 heures par semaine, selon les modalités définies ci-dessus.

– AUTORISE le Maire à signer l'avenant correspondant, annexé à la présente délibération.

AFFAIRES IMMOBILIERES

19. Rue Jean-Baptiste Boussingault– Convention de mise à disposition gratuite d'une partie de la parcelle cadastrée section CW n° 111 à Chartres Métropole pour l'implantation de conteneurs enterrés unanimité

– APPROUVE la convention de mise à disposition gratuite, pour une durée de 20 ans à compter de la signature dudit document, d'une partie de la parcelle cadastrée section CW n° 111, 29 rue Jean-Baptiste Boussingault, pour l'implantation de 4 conteneurs enterrés

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous acte à intervenir

ARCHEOLOGIE

20. Marché public de travaux– Commune de Thiron-Gardais– Restauration et consolidation de la façade nord de l'église abbatiale– Fouille archéologique– Candidature– Approbation– Autorisation unanimité

– APPROUVE le principe de candidature du service archéologie de la Ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par la commune de Thiron-Gardais d'une fouille préventive sous la forme d'une étude archéologique du bâti et de sondages archéologiques préalablement aux travaux de restauration et de consolidation de la façade nord de l'église abbatiale

– AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer toute pièce de l'offre financière proposée par la Ville pour la procédure susvisée

21. Programme 2010– Demande de subvention pour exposition permanente unanimité

– SOLLICITE une subvention auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles du Centre pour l'exposition permanente.

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

AMENAGEMENT

22. Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financement pour les travaux de réfection des canalisations d'eaux pluviales et de réaménagement du Tertre Saint-Nicolas unanimité

– APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole relative à la participation au financement des travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales du Tertre Saint-Nicolas et à la co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux de génie civil nécessaires à la pose de

fourreaux.

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés.

23. Opération de Renouvellement Urbain du quartier de Beaulieu– Dénomination de voie Avenue François Mitterrand unanimité

– DECIDE de dénommer Avenue François Mitterrand la nouvelle voie reliant le carrefour de Sours au carrefour d'Allonnes

24. ZAC des Pastières– Dénomination de voie rue du général Walker unanimité

– DECIDE de dénommer rue du Général Walker l'impasse donnant sur la rue du Général Alain de Boissieu.

PATRIMOINE

25. Chauffage urbain sur le quartier de Beaulieu– Création d'une sous station d'échange de chaleur– Permis de construire– Autorisation de signature unanimité

– AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer la demande de permis de construire susvisée.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

26. Travaux d'aménagement de l'Avenue Victor Hugo– Lot 1 voirie– réseaux divers– Avenant 1 au marché 2009.141– Approbation– Autorisation unanimité

– APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-141 relatif au lot n°1 « Voirie– réseaux divers » dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo (Lot n°1)

– AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

27. Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèvres– Avenants 1 aux marchés 2009.065– 2009.066,

2009.076 et 2009.131– Approbation– Autorisation unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané s’abstiennent)

– APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2009.065, 2009.066, 2009.076 et 2009.131 relatifs aux travaux d’aménagement des espaces publics de Rechèvres

– AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

28. Acquisition et location d’équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des Spectacles et animations de la Ville de Chartres– Avenants 2 aux marchés 2009.089 et 2009.092– Approbation– Autorisation unanimité

– APPROUVE les avenants n°2 aux marchés n°2009-089 et 2009.092^{re} relatif à l’acquisition et location d’équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des spectacles et animations de la ville de Chartres (Lots n°1 et 4)

– AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

29. Prestations de conseil juridique (hors contentieux) liées aux opérations complexes d’aménagement urbain– Avenant 2 au marché 2007.059– Approbation– Autorisation unanimité

– AUTORISE l’avenant 2 au marché 2007.059 concernant la réalisation de prestations de conseil juridique (hors contentieux) liées aux opérations complexes d’aménagement urbain

– AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

30. Service de téléphonie mobile– Avenant 2 au marché 2008.096– Lot 1 « *Voix/Données– Téléphonie mobile* »– Avenants 1 aux marchés 2008.097– Lot 2 « *Horodateurs* » et 2008.098– Lot 3 « *Données– cartes/interfaces pour connexions distantes* »– Approbation– Autorisation unanimité

– APPROUVE l’avenant n°2 au marché n°2008-096 et les avenants n°1 aux marchés n°2008-097 et 2008-098

– AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

MARCHES PUBLICS– AVENANT DE TRANSFERT

31. Mission SPS pour les travaux d’aménagement des quartiers de Rechèvres et La Roseraie– Avenant au marché 2008.163– Approbation– Autorisation unanimité des votes exprimés (M. Lebon s’abstient)

– APPROUVE l’avenant de transfert du marché 2008.163 à la SPLA de Chartres Aménagement, en substitution de la Ville

– AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

MARCHES PUBLICS – RECONDUCTION

32. Mission d’assistance administrative et juridique aux acquisitions foncières dans le cadre de l’ORU du quartier de Beaulieu– Reconduction n° 3 du marché 2007.133– Approbation– Autorisation unanimité

– AUTORISE la troisième reconduction du marché n°2007.133 concernant la mission d’assistance administrative et juridique aux

acquisitions foncières dans le cadre de l’Opération de Rénovation Urbaine (O.R.U) du quartier de Beaulieu.

– AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2007.133.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

FINANCES

33. Gestion des voiries sans zones d’activités de Chartres Métropole situées sur Chartres– Convention de mise à disposition de services avec Chartres Métropole unanimité

– APPROUVE la mise à disposition du personnel au profit de Chartres Métropole dans le cadre de l’entretien des voiries des zones d’activités et de leurs dépendances communautaires, situées sur le territoire de Chartres

– AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de services

Le Député-Maire,

J.P GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-Chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 27 mai à 20h30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr

  <http://www.ville-chartres.fr/site/site.php> Bienvenue sur le site

la une 

  Rechercher

Jeunesse Famille&Santé Urbanisme

Ne vous laissez plus couper l'herbe sous le pied !

LE DIMANCHE
la tonte
de la pelouse
s'arrête à midi !



Quand tondre sa pelouse ?

L'usage de la tondeuse à gazon est réglementé par arrêté municipal et ne peut avoir lieu que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Cela vaut pour tous les travaux de bricolage et de jardinage effectués par les particuliers avec des appareils à moteur (tronçonneuse, perceuse, raboteuses, etc...)